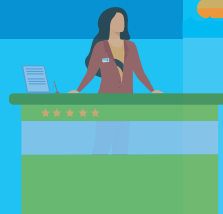




UN GUIDE POUR LES SYNDICATS

Adaptation au changement climatique et monde du travail



Adaptation au changement climatique et monde du travail

Ce projet a été coordonné par la CES (Lucie Susova, Félix Mailleux), sous la direction politique du Secrétaire Confédéral de la CES Ludovic Voet, et avec le soutien des membres du Comité de Pilotage (Ioannis Gkoutzamanis (GSEE), Lydie Gaudier (FGTB), Giorgio Casula (CGTP-IN), Paola Panzeri (EPSU), Guillaume Durivaux (EPSU), Caroline Rietbergen (FNV), Arnd Spahn (EFFAT), Jan Philipp Paprotny (DGB), Sinisa Vinkovic (NHS), Pia Björkbacka (SAK), Magdalena Sikorowska (EFBWW), Corinna Zierold (IndustriAll), Sébastien Storme (Just Transition Center), Natalia Walczak (ETF) et Benjamin Denis (IndustriAll)).



Les consultants suivants ont été chargés de fournir une expertise spécifique : pour le contenu, Syndex (Andrzej Jakubowski et Alain Mestre), pour la conception graphique, JQ&ROS (Jesus Quesada et Clara Ros).



Avec le soutien financier de
la Commission européenne :



La version en ligne du guide est disponible sur : www.etuc.org/en/adaptation-climate-change.

Sommaire

Avant-propos 4

1 Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique ? 5

2 Impacts du changement climatique en Europe : une situation qui n'est pas uniforme 8

2.1 Augmentation des températures 9

2.2 Évolution des niveaux de précipitations 10

2.3 Événements météorologiques extrêmes 10

3 Impacts du changement climatique sur l'économie et l'emploi 12

3.1 Impacts économiques globaux 12

3.2 Impacts potentiels du changement climatique sur l'emploi dans l'UE 13

3.3 Les avantages des politiques d'adaptation 15

4 Conséquences du changement climatique sur la santé et les conditions de travail des travailleurs 16

4.1 Impact du changement climatique sur la santé humaine 16

4.2 Impact sur les conditions de travail 18

5 Secteurs à risque 20

6 Action syndicale : que peuvent faire les syndicats ? 44

6.1 Niveau européen 46

6.2 Niveau national 49

6.3 Niveaux régional et local 51

6.4 Niveau sectoriel 53

6.5 Négociation collective au niveau de l'entreprise 56

6.6 Mise en œuvre de partenariats 58

6.7 Sensibilisation des syndicats 59

7 Conclusion 64

8 Méthodologie 66

9 Liste des références 67

Avant-propos

Les recommandations scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont claires. Si nous voulons maintenir le réchauffement climatique sous 1,5 à 2 °C et éviter des conséquences irréversibles et désastreuses pour nos sociétés, nous devons atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est donc une priorité absolue pour le mouvement syndical, et la CES s'engage à poursuivre son travail pour assurer une transition juste vers une économie verte par le biais de mesures d'atténuation.

Mais alors que nous travaillons sur des propositions et des réglementations visant à réduire les émissions de carbone, les conséquences du changement climatique deviennent réelles. Nous constatons que les cinq dernières années ont été les plus chaudes de l'ère moderne et que 18 des 19 années les plus chaudes ont été enregistrées depuis 2000. Ces augmentations de température s'accompagnent d'événements météorologiques extrêmes tels que des inondations, des sécheresses et des incendies de forêt qui deviennent plus intenses et plus fréquents au fil du temps. Il ne fait plus aucun doute que les conséquences du changement climatique sont là et que ces bouleversements affecteront de plus en plus les travailleurs.

Pour ces raisons, il est crucial que les syndicats s'impliquent dans l'adaptation au changement climatique. Dans un avenir proche, des mesures supplémentaires seront effectivement nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, et nos décideurs politiques devront anticiper les changements futurs afin de protéger l'emploi dans les secteurs les plus à risque. Il est clair que les syndicats auront un rôle déterminant à jouer pour rendre nos sociétés plus résilientes, que ce soit en développant de nouvelles conventions collectives ou en fournissant des recommandations pour des mesures politiques pertinentes.

À chaque étape de ce processus, il sera essentiel de respecter le principe de transition juste¹. Pour le mouvement syndical européen, une transition juste signifie (1) la présence de mécanismes de solidarité pour soutenir les secteurs et régions les plus vulnérables et les plus touchés, (2) des programmes de protection sociale et de formation adéquats pour assurer la résilience des travailleurs aux changements, (3) le développement des économies locales et la diversification des activités, (4) des évaluations d'impact socio-économique rigoureuses et des stratégies détaillées à long terme pour anticiper les changements, (5) un dialogue social efficace et une forte participation des travailleurs à toutes les étapes du processus, (6) la disponibilité de moyens financiers suffisants grâce à une redistribution équitable.

Le présent guide poursuit plusieurs objectifs : tout d'abord, il fournit une définition claire du concept d'adaptation au changement climatique. Deuxièmement, il vise à donner au lecteur une idée précise de la manière dont les conséquences du changement climatique affecteront les différents secteurs et régions européens. Troisièmement, il entend expliquer les effets du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs. Enfin, il détaille un ensemble de recommandations et examine les pratiques existantes pour permettre aux syndicats de prendre des mesures d'adaptation aux différents niveaux.

Je vous souhaite une bonne lecture et suis impatient de continuer à travailler avec vous et vos organisations sur ce sujet important.

Par solidarité,
Ludovic Voet
Secrétaire Confédéral de la CES

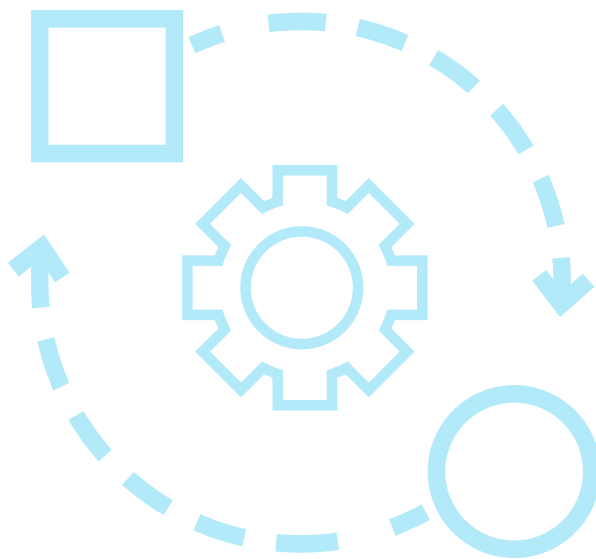
¹ Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, 2015, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf

Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique ?

L'adaptation au changement climatique signifie « anticiper les effets néfastes du changement climatique et prendre les mesures appropriées pour prévenir ou minimiser les dommages qu'ils peuvent causer ou tirer profit des opportunités qui peuvent se présenter »². L'objectif premier de l'adaptation est de réduire la vulnérabilité climatique de régions, secteurs économiques ou populations spécifiques. Il a été démontré qu'une mesure d'adaptation précoce et bien planifiée permet plus tard d'économiser de l'argent et de sauver des vies. Les mesures d'adaptation peuvent, par exemple, consister en des investissements dans les infrastructures de protection contre les catastrophes naturelles, le développement de systèmes de gestion de l'efficacité des ressources, le renforcement des systèmes de protection sociale ou l'adoption de mesures de prévention adéquates (p. ex. des investissements dans les équipements de lutte contre les incendies).

L'adaptation au changement climatique diffère de l'atténuation du changement climatique qui vise à réduire la quantité d'émissions rejetées dans l'atmosphère et à diminuer la concentration actuelle de dioxyde de carbone (CO₂) en améliorant les puits (p. ex. augmenter la surface des forêts pour absorber de plus grandes quantités de CO₂ de l'atmosphère). Exemples de mesures d'atténuation : utilisation accrue des énergies renouvelables, application de nouvelles technologies telles que les voitures électriques, ou adoption d'autres pratiques ou comportements (conduire moins ou changer son alimentation)³.

L'atténuation s'attaque aux causes, alors que l'adaptation traite des impacts du changement climatique.



² https://ec.europa.eu/clima/policies/adaptation_en

³ <https://unfccc.int/topics/mitigation/the-big-picture/introduction-to-mitigation>

Utiliser plus efficacement les ressources limitées en eau



Développer des cultures tolérantes à la sécheresse



Ménages et entreprises souscrivant une assurance inondation



Opter pour des espèces d'arbres et des pratiques forestières moins vulnérables aux tempêtes et aux incendies



Investissement dans les services d'urgence et de secours et autres services publics essentiels (formation, recrutement, équipement)



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Anticiper les effets néfastes du changement climatique et prendre les mesures appropriées pour prévenir ou minimiser les dommages qu'ils peuvent causer ou tirer profit des opportunités qui peuvent se présenter

Investissement dans la formation et l'équipement afin de protéger les travailleurs des effets néfastes du changement climatique et d'adapter leurs compétences à l'évolution de l'environnement économique



Investissements dans les infrastructures de protection contre les catastrophes naturelles, développement de dispositifs de défense contre les inondations et élévation du niveau des digues



Adapter la réglementation du bâtiment aux conditions climatiques futures et aux événements climatiques extrêmes



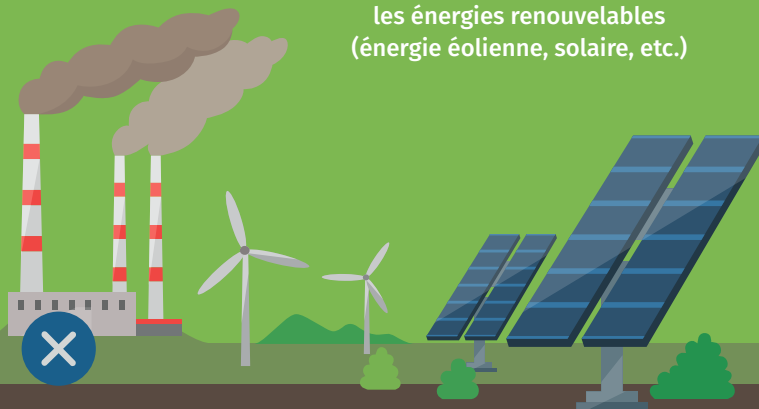
Renforcer les systèmes de protection sociale et adopter des mesures de prévention adéquates



Réduire la demande d'énergie en augmentant l'efficacité énergétique



Abandonner progressivement les centrales à charbon et développer les énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, etc.)



Réduire les émissions industrielles de CO₂ en développant de nouvelles technologies de production



ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

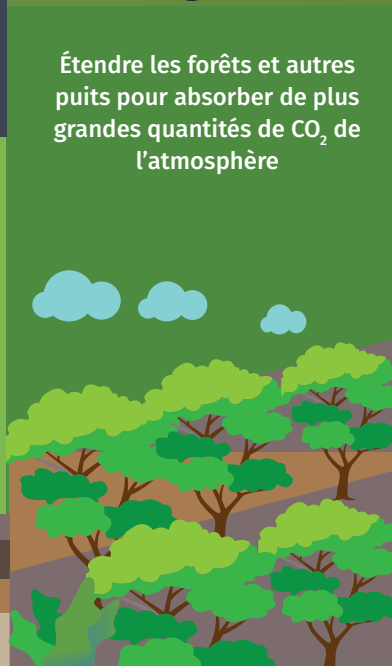
Réduire le volume des émissions rejetées



Remplacer les voitures à carburant fossile par des véhicules hybrides ou électriques



Étendre les forêts et autres puits pour absorber de plus grandes quantités de CO₂ de l'atmosphère



Opter pour de nouveaux modes de transport en commun et le covoiturage



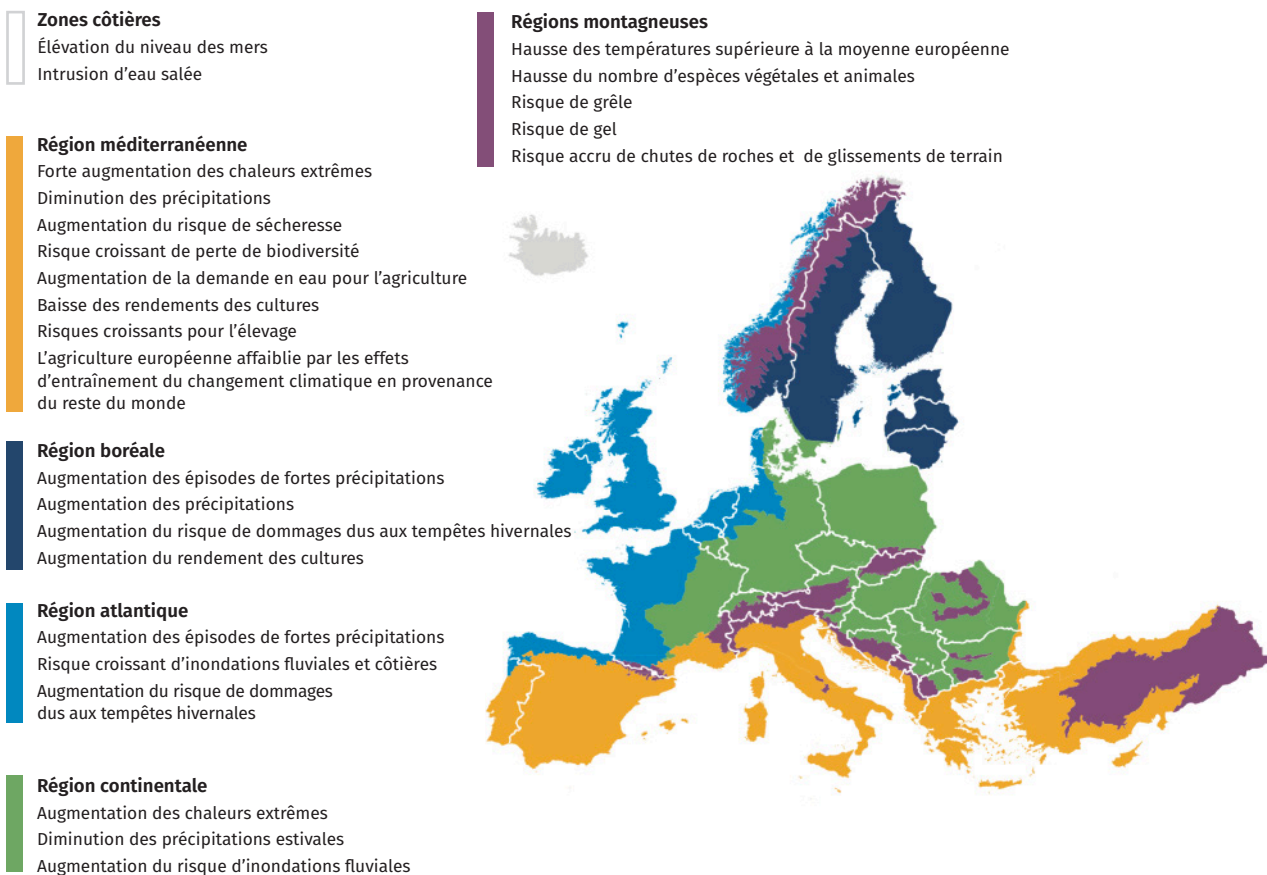
Augmenter le piégeage du carbone dans les sols agricoles



Impacts du changement climatique en Europe : une situation qui n'est pas uniforme

Dans les années à venir, le changement climatique devrait entraîner une hausse supplémentaire des températures moyennes, des bouleversements dans les niveaux de précipitations ainsi qu'une forte augmentation du nombre d'événements météorologiques extrêmes. La vulnérabilité est bien sûr spécifique à chaque pays, et chaque État membre subira des effets différents du changement climatique (Fig. 1). Les pays du sud de l'Europe, et en particulier la région méditerranéenne, seront plus touchés que ceux du nord. Cela dit, et comme le montrent les récents incendies de forêt en Suède, aucun pays européen n'est à l'abri des conséquences du changement climatique.

Fig. 1 - Principaux impacts du changement climatique en Europe par région biogéographique⁴



Source : adapté de l'AEE (2017b)

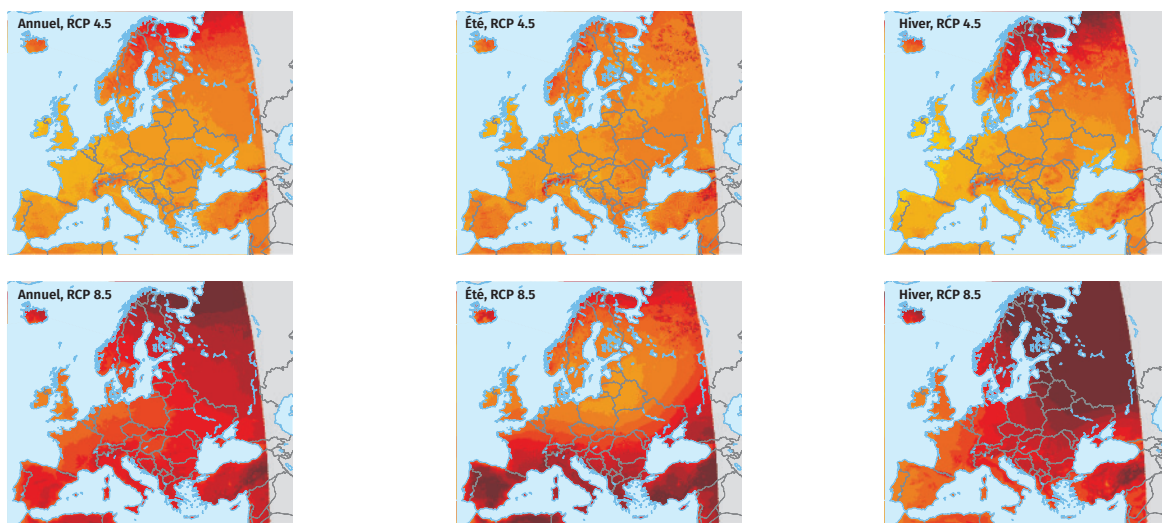
⁴ <https://www.eea.europa.eu/publications/cc-adaptation-agriculture>

2.1 Augmentation des températures

Les dernières projections climatiques pour l'Europe ont confirmé que le continent se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale. Selon EURO-CORDEX⁵, le continent devrait connaître plus de 2 °C de réchauffement, même si les objectifs de l'Accord de Paris sont atteints. Dans le cas de scénarios de réchauffement significatif, cette augmentation pourrait atteindre 4 °C. Cependant, en termes de températures, les conséquences varient fortement entre les pays européens et selon la saison (Fig. 2). Les régions sud-est et sud de l'Europe devraient être particulièrement sensibles, affichant le plus grand nombre de secteurs et de domaines sévèrement touchés.

Dans le même temps, l'Europe du Nord et l'Europe centrale devraient connaître des hivers plus doux que par le passé, mais des hausses de températures moyennes limitées en été. Ces tendances s'accroissent dans les scénarios de réchauffement plus significatif. Les villes européennes sont également exposées. En raison de l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU)⁶, celles-ci ont tendance à être plus chaudes que leurs zones périurbaines et rurales environnantes, et les climats urbains diffèrent des climats ruraux. Le réchauffement climatique intensifiera les effets d'ICU

Fig. 2 - Évolutions prévues de la température atmosphérique annuelle (à gauche), estivale (au milieu) et hivernale (à droite) près de la surface (°C) au cours de la période 2071-2100, par rapport à la période de référence 1971-2000, selon un scénario de réchauffement modéré (RCP 4.5) et significatif (RCP 8.5)



Évolution prévue des températures annuelles, estivales et hivernales pour les scénarios de forçage RCP 4.5 et RCP 8.5



Source : AEE

⁵ EURO-CORDEX est la branche européenne de l'initiative internationale CORDEX, qui est un programme parrainé par le Programme mondial de recherches sur le climat (PMRC) et qui vise à organiser un cadre coordonné au niveau international afin de produire de meilleures projections régionales concernant le changement climatique pour toutes les régions terrestres du monde : <https://euro-cordex.net/>.

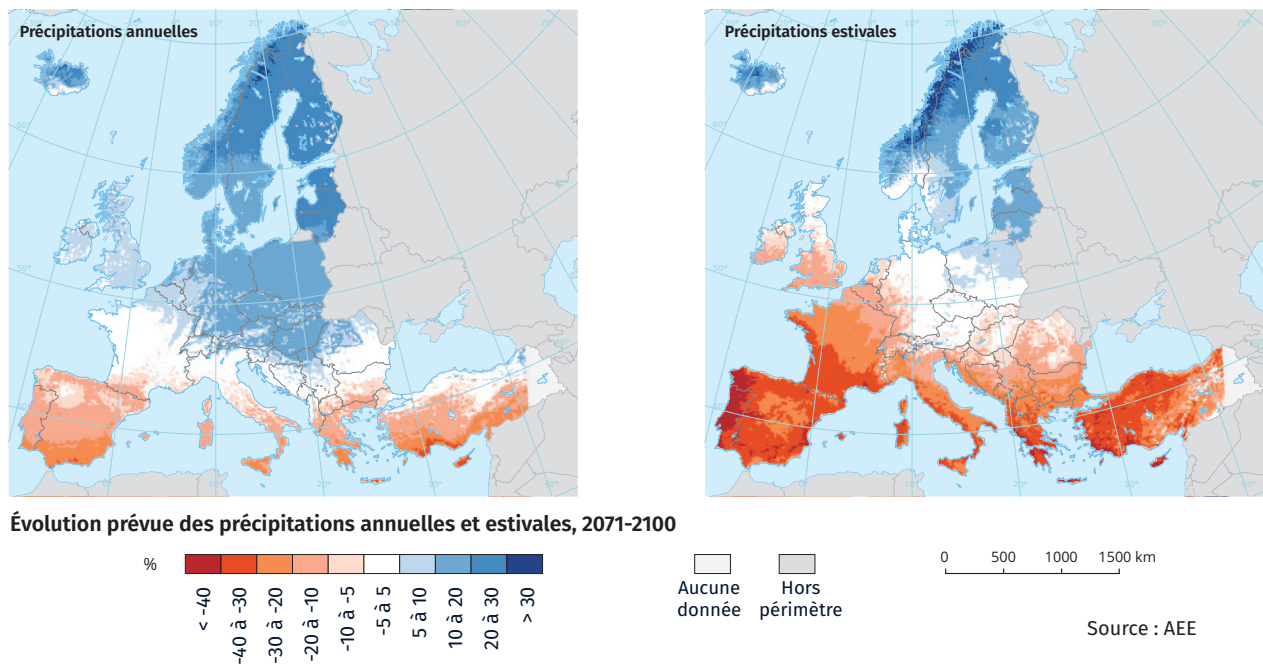
⁶ Un îlot de chaleur urbain se produit lorsqu'une ville connaît des températures beaucoup plus chaudes que les zones rurales voisines. La différence de température entre les zones urbaines et rurales moins développées est liée à la manière dont les surfaces de chaque environnement absorbent et retiennent la chaleur.

2.2 Évolution des niveaux de précipitations

Les précipitations quotidiennes en hiver et en été évolueraient selon une tendance similaire. Les précipitations hivernales devraient augmenter sur la majeure partie de l'Europe centrale et du Nord. En été, on s'attend à une réduction générale des

précipitations dans toutes les régions, sauf en Scandinavie et en Europe de l'Est. Les régions méridionales de plusieurs pays méditerranéens voient leurs précipitations diminuer au cours des deux saisons (Fig. 3).

Fig. 3 - Évolutions prévues des précipitations (%) annuelles (à gauche) et estivales (à droite) au cours de la période 2071-2100 par rapport à la période de référence 1971-2000, selon un scénario de réchauffement significatif



2.3 Événements météorologiques extrêmes

Une autre conséquence du réchauffement climatique est que les événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur et de froid, les inondations fluviales et côtières, les sécheresses et les tempêtes de vent, risquent de devenir beaucoup plus fréquents. Des températures globales élevées, un nombre accru de journées torrides, la variabilité du vent et une faible humidité entraîneront également une augmentation du nombre d'incendies, en particulier des feux de forêt et de

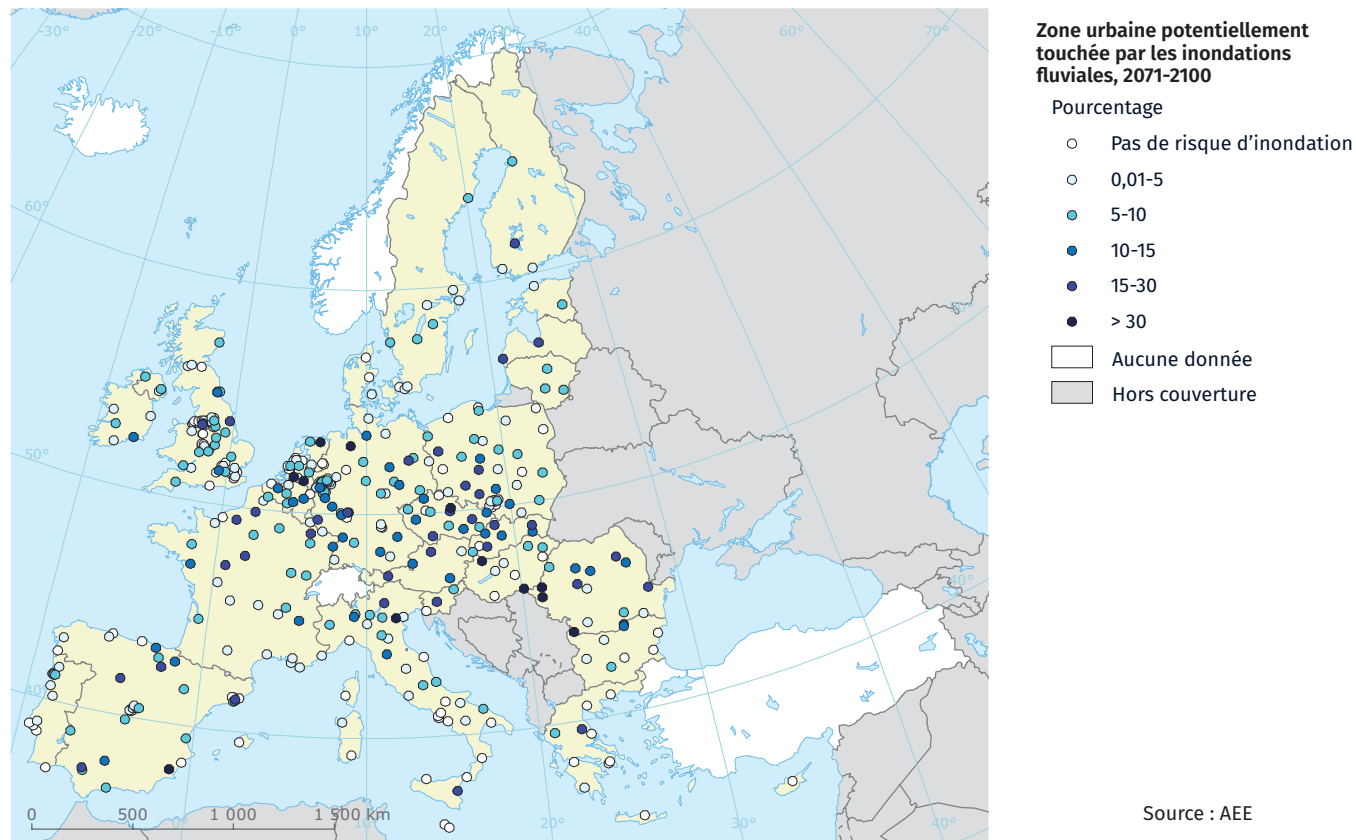
broussailles (feux d'herbe et de lande, brûlage de paille ou de chaume, etc.). Actuellement, les aléas climatiques les plus dévastateurs en Europe sont essentiellement les crues de rivières (44 %) et les tempêtes de vent (27 %). La situation devrait toutefois évoluer dans les années à venir : on s'attend en effet à ce que les proportions de sécheresses et de canicules augmentent au point que d'ici la fin du siècle, elles représentent près de 90 % des dégâts occasionnés par les aléas climatiques.

Cette fréquence accrue des catastrophes naturelles touchera toutes les régions, même si, là encore, certaines sont plus exposées que d'autres à des types de dangers naturels particuliers. La sécheresse touchera surtout les pays du sud. De même, les inondations fluviales et côtières demeureront les catastrophes les plus graves dans les régions déjà régulièrement frappées par ce genre d'événements, comme l'Europe centrale et de l'Est. L'augmentation du risque d'incendie sera particulièrement importante autour du bassin méditerranéen, mais pas seulement. Les trois pays les plus exposés sont l'Espagne, le Portugal et la Turquie.

Selon la Commission européenne, ce sont les régions du sud de l'Europe qui paieront le plus lourd tribut au changement

climatique. Cependant, les incendies qui ont ravagé la Suède l'été dernier montrent que malgré les modèles et les prévisions, aucun pays européen n'est à l'abri. Les zones côtières et montagneuses sont particulièrement à risque. Le projet d'étude PESETA III du CCR a par exemple estimé que, d'ici la fin du siècle et selon un scénario de réchauffement significatif, environ 200 aéroports (en particulier dans la région de la mer du Nord) et 850 ports maritimes de tailles diverses dans l'UE pourraient être confrontés au risque d'inondation en raison de l'élévation du niveau des mers et d'événements météorologiques extrêmes.

Fig. 4 - Zones urbaines exposées au risque de crue fluviale, 2071 – 2100⁷



⁷ <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/share-of-the-city-urban-1>

Le changement climatique et les événements météorologiques extrêmes qui y sont associés devraient sérieusement affecter l'économie européenne. En termes d'emploi, ne pas s'adapter au réchauffement climatique peut entraîner la suppression définitive de plusieurs centaines d'emplois. Bon nombre de ces pertes d'emplois seront liées à la réduction de la productivité du travail⁸. Selon l'OIT, les hausses de température prévues rendront le stress thermique plus fréquent, réduisant de 1,9 % le nombre total d'heures de travail dans les pays du G20 d'ici 2030. Par ailleurs, les mesures d'adaptation peuvent entraîner une croissance significative de l'emploi. Certains indices laissent à penser qu'en Europe, au moins 500 000 emplois supplémentaires seront directement ou indirectement créés d'ici 2050 grâce à l'augmentation du nombre d'activités liées à l'adaptation⁹.

3.1 Impacts économiques globaux

En 2012, la Commission européenne (CE) a estimé que les coûts économiques, environnementaux et sociaux de la non-adaptation au changement climatique pourraient varier entre 100 milliards d'euros par an en 2020 et 250 milliards d'euros par an en 2050 pour l'ensemble de l'UE¹⁰. Rien qu'en raison du changement climatique, les dommages annuels subis par les infrastructures critiques de l'Europe pourraient par exemple être multipliés par dix d'ici la fin du siècle, selon des scénarios de statu quo, passant des 3,4 milliards actuels à 34 milliards d'euros (Fig. 5)¹¹. Le coût annuel moyen des dégâts occasionnés par les seules inondations dans l'Union européenne (UE) pourrait passer de 4,5 milliards à 23 milliards d'euros d'ici 2050¹².

Selon le dernier rapport PESETA III¹³ du Centre commun de recherche (CCR) de l'UE, commandé par la Commission euro-

péenne et publié en 2018, d'ici la fin du siècle, la perte totale de bien-être dans toute l'UE pourrait atteindre environ 1,9 % du PIB par an (240 milliards d'euros) en cas de réchauffement significatif. Le CCR estime que les principales pertes s'expliquent par la mortalité liée à la chaleur, les autres facteurs étant, par ordre d'importance, les inondations côtières, la baisse de la productivité du travail, l'agriculture et les inondations fluviales. Le rapport souligne également que, par des effets transfrontières (évolution des flux commerciaux due aux impacts climatiques dans les pays tiers), les pertes de bien-être dans l'UE pourraient être revues à la hausse de 20 % supplémentaires. D'autre part, une consommation d'énergie plus faible pourrait améliorer quelque peu le bien-être.

⁸ Selon l'OIT, la fréquence et l'intensité accrues des divers dangers environnementaux causés ou accentués par l'activité humaine ont déjà réduit la productivité du travail. Entre 2000 et 2015, 23 millions d'années de vie active ont été perdues chaque année au niveau mondial en raison de ces risques.

⁹ OIT, *The employment impact of climate change adaptation* [L'impact sur l'emploi de l'adaptation au changement climatique]. Document d'entrée pour le Bureau international du travail du Groupe de travail du G20 sur la durabilité climatique – Genève, 2018

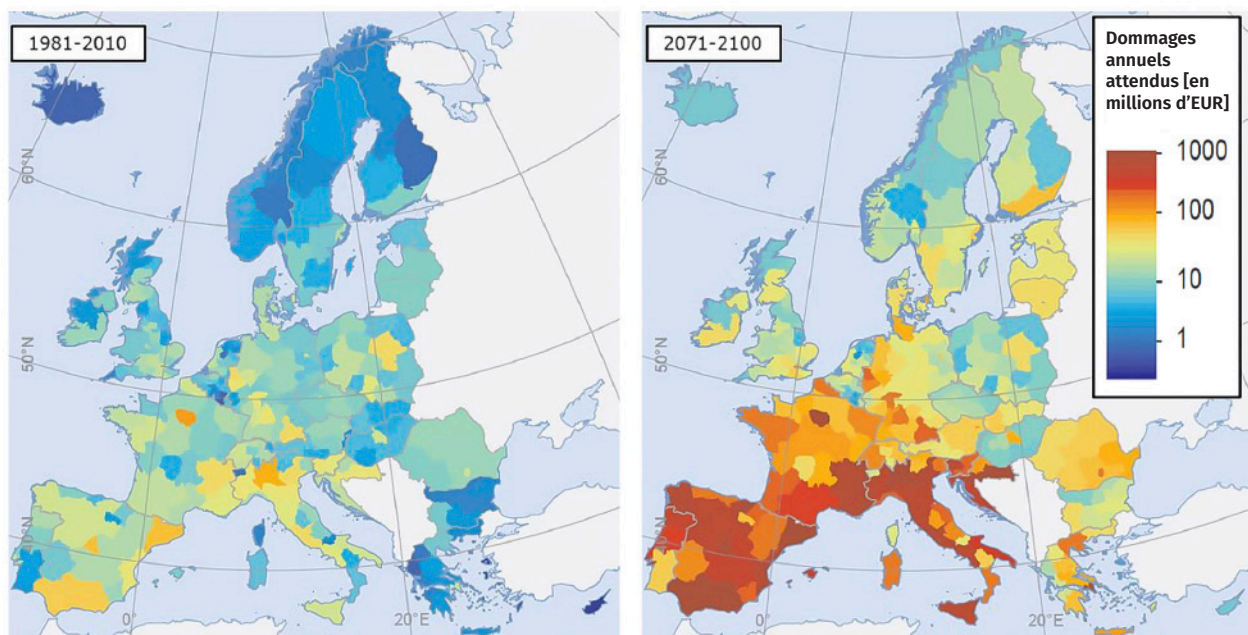
¹⁰ Commission européenne (2013), « Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique », COM (2013) 216 final, 16 avril 2013 – Genève, 2018

¹¹ Forzieri et coll. (2018), « Escalating impacts of climate extremes on critical infrastructures in Europe » [Effets grandissants des événements climatiques extrêmes sur les infrastructures critiques d'Europe], *Global Environmental Change*, vol. 48, pp 97-107, disponible sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378017304077>

¹² Commission européenne (2018), *Rapport au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie relative à l'adaptation au changement climatique*, COM/2018/738 final, 12 novembre 2018

¹³ Ciscar J.C., Feyen L., Ibarreta D., Soria A. (2018), *Climate impacts in Europe* [Effets climatiques en Europe], Rapport final du projet PESETA III du CCR, <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/climate-change-human-and-economic-outlook-europeans>

Fig. 5 - Dommages annuels attendus subis par les infrastructures critiques européennes en raison des aléas naturels globaux liés au changement climatique¹⁴



Source : Global Environmental Change

3.2 Impacts potentiels du changement climatique sur l'emploi dans l'UE

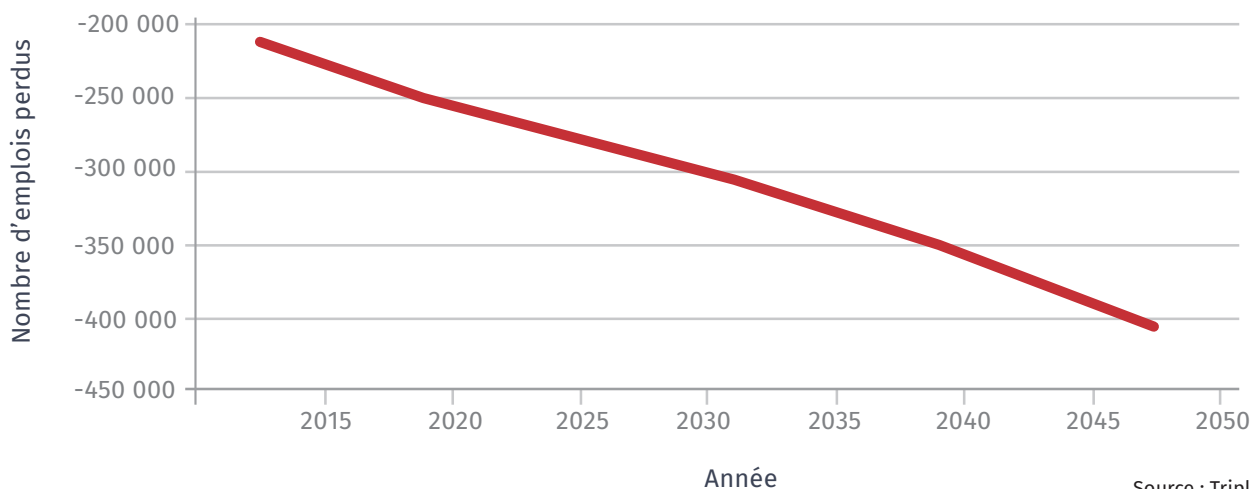
Il n'existe encore que peu d'études et de recherches concernant les effets du changement climatique sur l'emploi dans l'UE. En 2014, Triple E Consulting a estimé que 240 000 emplois seraient potentiellement perdus d'ici 2020 et 410 000 d'ici 2050 si aucune mesure d'adaptation n'était prise¹⁵. Ces pertes d'emploi (Fig. 6) s'expliquent par les conséquences négatives du

changement climatique sur les secteurs économiques les plus touchés et leurs effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. Elles sont également liées à une baisse globale de la productivité du travail due à l'augmentation des aléas naturels tels que les vagues de chaleur ou les sécheresses.

¹⁴ Cette analyse se concentre sur sept aléas climatiques, à savoir les vagues de chaleur et de froid, les inondations fluviales et côtières, les sécheresses, les incendies de forêt et les tempêtes de vent. Les « infrastructures critiques » désignent l'ensemble des actifs physiques, des fonctions et des systèmes qui sont essentiels pour assurer la santé, la richesse et la sécurité de l'Union européenne. Selon cette définition, elles comprennent les systèmes de transport existants, les centrales de production d'énergie renouvelable et non renouvelable, l'industrie, les réseaux d'approvisionnement en eau, les infrastructures éducatives et de santé.

¹⁵ Triple E Consulting (2014), Assessing the Implications of Climate Change Adaptation on Employment in the EU [Évaluer les implications de l'adaptation au changement climatique sur l'emploi dans l'UE], disponible sur : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/metadata/publications/assessing-the-implications-of-climate-change-adaptation-on-employment-in-the-eu-1>

Fig. 6 - Nombre total d'emplois perdus dans l'UE entre 2015 et 2050 en raison du changement climatique



Source : Triple E

Triple E estime que les pertes d'emploi les plus significatives devraient être observées en Bulgarie, en Croatie, à Chypre, en Estonie, en Grèce, en Lettonie, en Lituanie et en Roumanie. En effet, ces pays ont un secteur agricole important et dans la plupart d'entre eux, le tourisme est également bien développé. En Belgique, en Irlande, en France et au Luxembourg, les effets négatifs du changement climatique sont beaucoup plus faibles, ce qui implique un nombre d'emplois perdus inférieur au reste de l'Europe. En Scandinavie et en Grande-Bretagne, on espère que le changement climatique aura un effet positif sur l'emploi grâce à des saisons plus chaudes, surtout dans des secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture et le tourisme.

En ce qui concerne l'impact sectoriel, le rapport conclut que les pertes d'emploi les plus nombreuses interviendront dans l'industrie manufacturière et les services collectifs, le commerce de détail et les loisirs (environ 100 000 pertes d'emploi pour les deux secteurs d'ici 2050), les services aux entreprises (informatique, services juridiques, gestion des installations, etc.¹⁶) et les services publics (jusqu'à 90 000 emplois perdus

pour les deux). Ces résultats peuvent paraître surprenants, car tous ces secteurs ne sont pas identifiés comme les plus touchés par le changement climatique. Ils s'expliquent par le fait que « les effets négatifs du changement climatique sur les industries primaires provoqueront des effets d'entraînement négatifs extrêmes sur d'autres secteurs en raison de liens intersectoriels descendants ; par exemple, les effets négatifs du changement climatique sur le secteur forestier engendrent des pertes d'emploi directes assez limitées en raison de la faible intensité de main-d'œuvre dans ce secteur. Toutefois, la réduction de la production de bois a des effets économiques plus vastes, en particulier sur les secteurs de la fabrication de produits en bois, de l'édition et des médias, de la production de pâtes et papiers et du retraitement des produits en bois »¹⁷. De même, le secteur du commerce de détail et des loisirs sera impacté en raison de ses liens étroits avec le tourisme. Les transports pourraient également essuyer d'importantes pertes d'emploi à cause de leurs liens ascendants et descendants avec d'autres secteurs de l'économie.

¹⁶ https://ec.europa.eu/growth/single-market/services/business-services_en

¹⁷ Triple E Consulting (2014), *Assessing the Implications of Climate Change Adaptation on Employment in the EU* [Évaluer les implications de l'adaptation au changement climatique sur l'emploi dans l'UE], disponible sur : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/metadata/publications/assessing-the-implications-of-climate-change-adaptation-on-employment-in-the-eu-1>

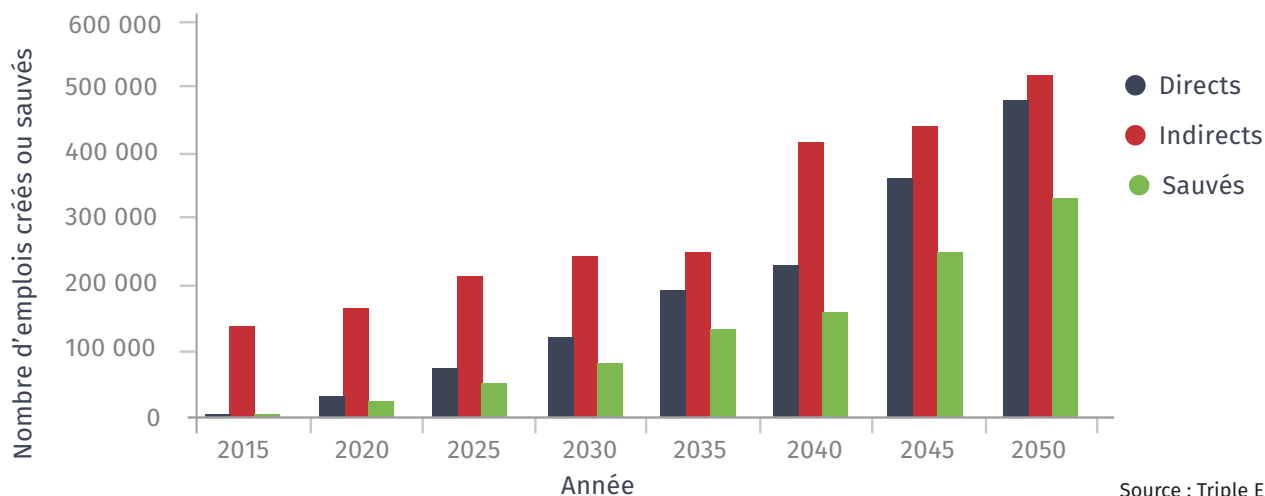
3.3 Les avantages des politiques d'adaptation

Les politiques d'adaptation réduisent la vulnérabilité climatique de régions, secteurs économiques et populations spécifiques. Ces politiques peuvent également aider à tirer parti des opportunités qui peuvent découler de conditions météorologiques changeantes. Les avantages des politiques d'adaptation compensent largement leurs coûts. De 1980 à 2011, les inondations en Europe ont tué plus de 2500 personnes, frappé plus de 5,5 millions de personnes et entraîné des pertes économiques directes s'élevant à plus de 90 milliards d'euros. Le coût minimum d'une absence d'adaptation au changement climatique serait de 100 milliards d'euros par an en 2020 et de 250 milliards d'euros en 2050 pour l'ensemble de l'Union¹⁸.

L'adaptation a des effets positifs sur l'économie, mais aussi sur l'emploi. En effet, elle contribue à préserver les emplois en maintenant la viabilité et la résilience des entreprises existantes. En outre, de nombreuses mesures d'adaptation nécessiteront des investissements substantiels qui, à leur tour,

peuvent stimuler la demande de main-d'œuvre. Ces investissements peuvent également encourager la demande de nouveaux types de biens et de services, et ainsi créer de nouveaux débouchés commerciaux et renforcer l'innovation. Dans son étude, Triple E a évalué l'impact sur l'emploi de la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux niveaux européen et national, à la fois selon un scénario de référence (dépenses annuelles moyennes en mesures d'adaptation pour les pays de l'UE équivalent à 0,5 % du PIB) et selon un scénario ambitieux (1 % du PIB). Selon l'étude, une telle mise en œuvre pourrait entraîner la création de 500 000 (scénario de référence) à un million d'emplois directs et indirects (scénario ambitieux) d'ici 2050. Des mesures d'adaptation pourraient également contribuer à préserver entre 136 000 et 300 000 emplois sur la même période. Dans les deux scénarios, on estime que la plupart des emplois seraient créés dans le secteur des entreprises et des services publics et dans celui de la construction.

Fig. 7 - Emplois directs et indirects créés et sauvés – Scénario ambitieux



¹⁸ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_13_329

Conséquences du changement climatique sur la santé et les conditions de travail des travailleurs

Le changement climatique a déjà eu et continuera d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine, la sécurité au travail et les conditions de travail. Des mesures immédiates doivent être prises afin d'éviter autant que possible ces impacts négatifs et dangereux et de protéger les travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur de leurs lieux de travail.

4.1 Impact du changement climatique sur la santé humaine

Le changement climatique peut avoir de graves répercussions sur notre santé. Son effet sur notre santé est souvent décrit comme primaire, secondaire ou tertiaire, en fonction de la voie causale par laquelle il se produit¹⁹.

Effets primaires



sont dus à l'exposition directe à une chaleur excessive ou aux dangers physiques de conditions météorologiques extrêmes (comme les blessures physiques lors de tempêtes ou d'inondations).

- ▶ En cas de très fortes chaleurs, la température du sang augmente. Les maladies professionnelles et les blessures liées à la chaleur surviennent dans des situations où la charge thermique totale dépasse les capacités de l'organisme à maintenir des fonctions corporelles normales sans effort excessif.
- ▶ Parmi les effets aigus sur la santé d'une exposition au stress thermique figurent l'épuisement sous l'effet de la chaleur, les boutons de chaleur (miliaire) ainsi que la fatigue et les syncopes/évanouissements dus à la chaleur. Si la température corporelle dépasse 39 °C, l'individu risque de s'effondrer ou d'avoir un coup de chaleur.
- ▶ L'exposition à la chaleur peut également entraîner des complications de nombreuses maladies chroniques, notamment la maladie pulmonaire obstructive chronique, la maladie coronarienne, le diabète sucré et la maladie rénale chronique.
- ▶ Des températures et une humidité élevées affecteraient également les réponses physiologiques du corps aux agents toxiques de l'environnement. Ainsi, par exemple, une peau chaude et humide favorise l'absorption des produits chimiques.

¹⁹ S. Sweeney, J. Treat (2019), Nurses' Unions, Climate Change and Health: A Global Agenda for Action [Syndicats d'infirmiers, changement climatique et santé : un programme d'action global], disponible sur : <http://unionsforenergydemocracy.org/tued-bulletin-90/>

Effets secondaires



sont ceux résultant de dérèglements des écosystèmes environnants qui, à leur tour, peuvent entraîner une modification des risques biologiques, tels que le développement de maladies infectieuses, immuno-allergiques et toxiques.

- ▶ Par exemple, le changement climatique élargit la gamme des vecteurs de maladies (comme les tiques et les moustiques) et favorise le développement d'agents pathogènes hors des zones généralement reconnues comme contaminées.
- ▶ On dit aussi qu'il augmente la production de pollen et les saisons polliniques, ce qui entraîne une augmentation des troubles allergiques chez les travailleurs et autres.

Effets tertiaires



sont ceux qui résultent du dérèglement des systèmes sociaux, politiques et économiques, engendrant des bouleversements ou même de la violence.

Impacts supplémentaires sur la santé



En outre, il existe aussi des impacts supplémentaires sur la santé qui ne résultent pas nécessairement du changement climatique, mais qui sont étroitement associés aux processus physiques et chimiques de notre économie basée sur les combustibles fossiles. Il s'agit notamment de risques plus importants pour la santé liés à des niveaux de pollution atmosphérique plus élevés (dus à la combustion de combustibles fossiles dans de nombreux cas) ainsi qu'à une exposition accrue aux rayonnements UV causée par la dégradation de la couche d'ozone.

Bien qu'il soit très difficile d'évaluer le nombre de décès liés au climat, les impacts du réchauffement climatique sur la santé sont déjà visibles en Europe. La vague de chaleur de 2003 aurait fait 70 000 morts dans toute l'UE et 20 000 rien qu'en France. Cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir. Selon le rapport 2019 du Lancet Countdown sur la santé et le changement climatique²⁰, à moins que le réchauffement ralentisse sans délai et que des mesures appropriées soient

prises, environ 350 millions d'Européens pourraient être exposés chaque année à des phénomènes climatiques extrêmes et défavorables d'ici la fin du siècle (contre 25 millions dans les premières années 2000). Dans un scénario à 3 °C, la létalité des catastrophes climatiques en Europe pourrait être multipliée par 50, passant d'une moyenne de 3000 décès annuels entre 1981 et 2010 à 152 000 à la fin du siècle.

²⁰ [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(19\)32596-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(19)32596-6/fulltext)

4.2 L'impact sur les conditions de travail

Bien entendu, ces risques affecteront aussi les conditions de travail. Habituellement, les gens travaillent mieux à une température comprise entre 16 et 24 °C, selon le type de travail effectué. En plus des effets susmentionnés sur la santé, des températures plus élevées réduisent la productivité des travailleurs et augmentent le risque de fatigue, ce qui peut conduire à une possible « perte de vigilance ». Celle-ci peut, à son tour, favoriser l'augmentation de la fréquence de plusieurs types d'accidents professionnels, tels que : les risques de trébucher, de se cogner ou de faire d'autres faux mouvements, de tomber de haut, les risques liés aux chutes d'objets, à la manutention mécanique, les risques routiers lors de déplacements professionnels, les risques liés à la circulation interne des véhicules, à la manipulation de produits chimiques ou de dispositifs électriques, etc. Ces risques peuvent s'accroître en raison de facteurs externes ou professionnels : humidité élevée, faible convection de l'air, port de vêtements de protection empêchant l'évaporation de la sueur, etc. Une organisation du travail inadéquate peut également aggraver la

situation : maintien des heures de travail aux heures les plus chaudes de la journée, conditions de pause inadéquates, travail avec des surfaces chaudes, etc.

Le stress thermique ou les événements météorologiques extrêmes affecteront principalement les travailleurs en plein air, notamment ceux dont l'activité est exigeante physiquement. L'agriculture et la construction sont des secteurs considérés comme particulièrement à risque. Plusieurs catégories de travailleurs occupés à l'intérieur peuvent également être touchées, surtout celles qui travaillent dans des espaces chauds non climatisés. L'expérience montre que même les employés de bureau peuvent être touchés si le bâtiment n'est pas correctement isolé ou ne dispose pas d'un système de refroidissement/ventilation. L'adaptation des heures de travail, l'organisation sur le lieu de travail, l'investissement dans un équipement adéquat et l'accès à l'eau sont des mesures préventives envisageables. Il est à noter toutefois que certaines de ces mesures peuvent engendrer de nouveaux dangers.

?

Le changement climatique affecte déjà les travailleurs et leurs conditions de travail dans une grande variété de secteurs

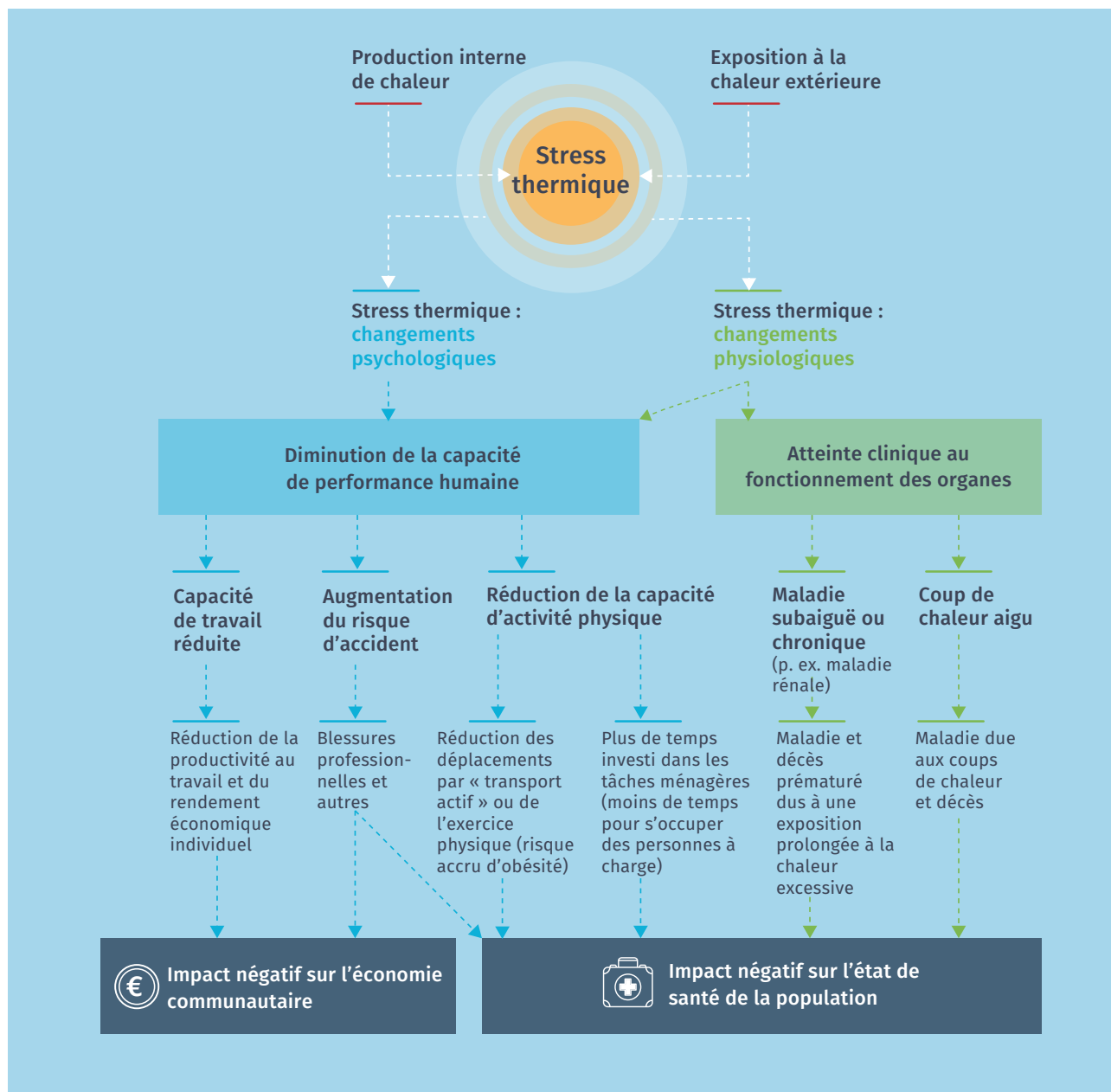
« On peut prendre l'exemple des personnes qui travaillent par de fortes chaleurs sur des chantiers routiers où elles sont chargées de l'asphaltage, des maçons qui isolent les toits, coulent du béton ou montent un échafaudage. Parmi les secteurs exposés au stress thermique, outre l'agriculture, il y a aussi les transports. Ici, les facteurs de risque, plus que l'organisation du travail, sont liés à l'obsolescence des voitures et des freins. Souvent, les bus et métros ne disposent pas de climatisation, même si leurs fenêtres sont verrouillées. Les conditions de travail des conducteurs sont fortement impactées, tout comme les conditions de voyage des personnes qui se déplacent par ces chaleurs extrêmes. De plus, conduire un train tout en subissant un stress thermique met en danger la sécurité des passagers : les seuils d'attention et de concentration des conducteurs sont mis à rude épreuve ».



ITALIE

Extrait de la réponse des syndicats italiens (CGIL, CISL, UIL) au questionnaire de la CES

Fig. 8 - Cadre des voies causales relatives aux effets directs de la chaleur sur les travailleurs²¹



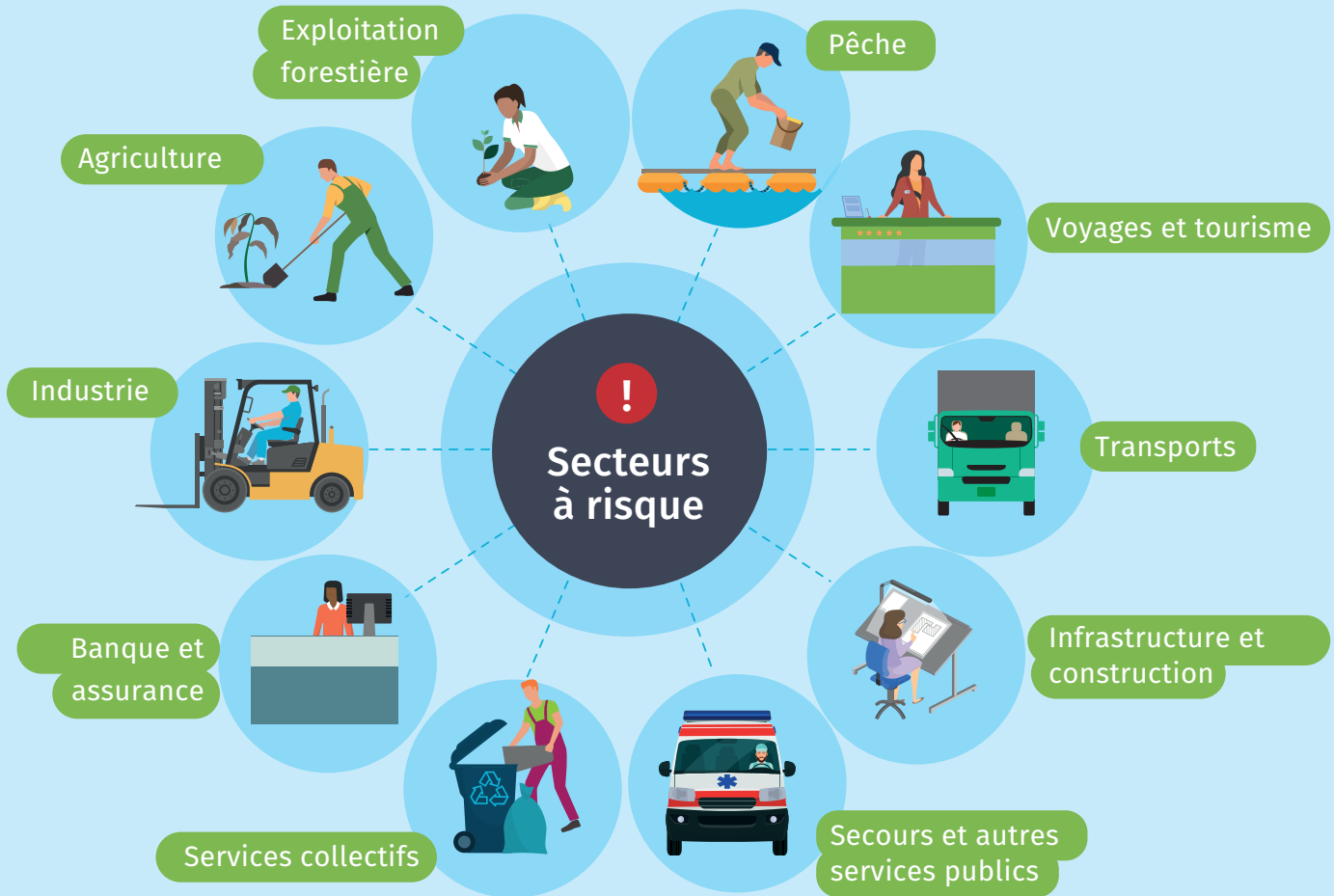
Source : Heat-shield

²¹ Source : Heat-shield

Le changement climatique et d'autres formes de dégradation environnementale ont déjà eu des effets négatifs nets sur les emplois et la productivité du travail, et ces impacts devraient s'accroître au cours des prochaines décennies. Bien que toute l'économie européenne soit concernée, certains secteurs sont considérés comme particulièrement à risque. La situation est surtout préoccupante dans les secteurs très dépendants des ressources naturelles, comme l'**agriculture** et la **sylviculture**, pour ne citer qu'eux. La hausse du niveau des mers, l'acidification des océans et l'évolution des températures des océans limiteront la biodiversité et modifieront la distribution et la productivité des **pêches**. Les catastrophes

naturelles vont probablement perturber des secteurs tels que l'**approvisionnement en énergie et en eau**, la **construction**, les **transports et le tourisme**, détruire les infrastructures critiques et enlever des vies, s'ajoutant ainsi aux pressions déjà exercées sur les **services d'urgence et de secours**, les **soins de santé** et d'autres **services publics**. La probabilité de survenance de la plupart des événements extrêmes devrait fortement évoluer, ce qui peut affecter les secteurs **bancaires et d'assurance**. Enfin, le **secteur manufacturier** et l'**industrie** sont également exposés, surtout en raison des effets d'entraînement exercés par les secteurs les plus touchés.







Agriculture

Les terres agricoles représentent 40 % du total des terres de l'UE. L'agriculture et les industries et services liés à l'alimentation fournissent plus de 44 millions d'emplois dans l'UE, et 22 millions de personnes sont directement employées dans le secteur lui-même, ce qui représente 9,2 % de l'emploi total dans l'UE.

! Le secteur est très sensible au climat²²



Les tendances météorologiques à long terme, du point de vue des précipitations et des températures, ont un impact sur la productivité et la répartition spatiale des cultures. De plus, le secteur est particulièrement sensible aux sécheresses, inondations, vagues de chaleur, gelées et autres événements extrêmes.



Le changement climatique a déjà été reconnu comme l'un des facteurs contribuant à la stagnation récente des rendements du blé dans certaines parties de l'Europe. En outre, la variabilité des rendements des cultures s'est fortement renforcée au cours des dernières décennies, principalement en raison d'événements climatiques extrêmes. Cette tendance devrait se poursuivre, voire s'accroître à l'avenir, ce qui entraînera une forte volatilité des prix.



Les conditions de sécheresse et la hausse des températures devraient également affecter les activités d'élevage de différentes manières, et notamment avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des animaux et impacter la productivité des prairies.

! Des études indiquent de fortes disparités régionales dans la répartition spatiale des effets climatiques²³



Dans les régions nordiques, le changement climatique peut créer des opportunités pour l'agriculture grâce à l'introduction de nouvelles variétés de cultures, à des rendements plus élevés et à l'expansion de zones propices aux cultures, que l'on doit à la prolongation prévue de la saison chaude propice à la croissance, à la diminution des périodes de froid et à de plus longues périodes sans gel. Les régions nordiques peuvent également s'attendre à des impacts négatifs tels que l'augmentation du nombre d'infestations parasitaires et de maladies, le lessivage des nutriments et la réduction de la matière organique du sol. L'augmentation prévue des précipitations en Europe du Nord pourrait poser des problèmes pour le pâturage du bétail et le fauchage de l'herbe, car les terres seront moins faciles d'accès et les sols moins fertiles en raison du compactage.

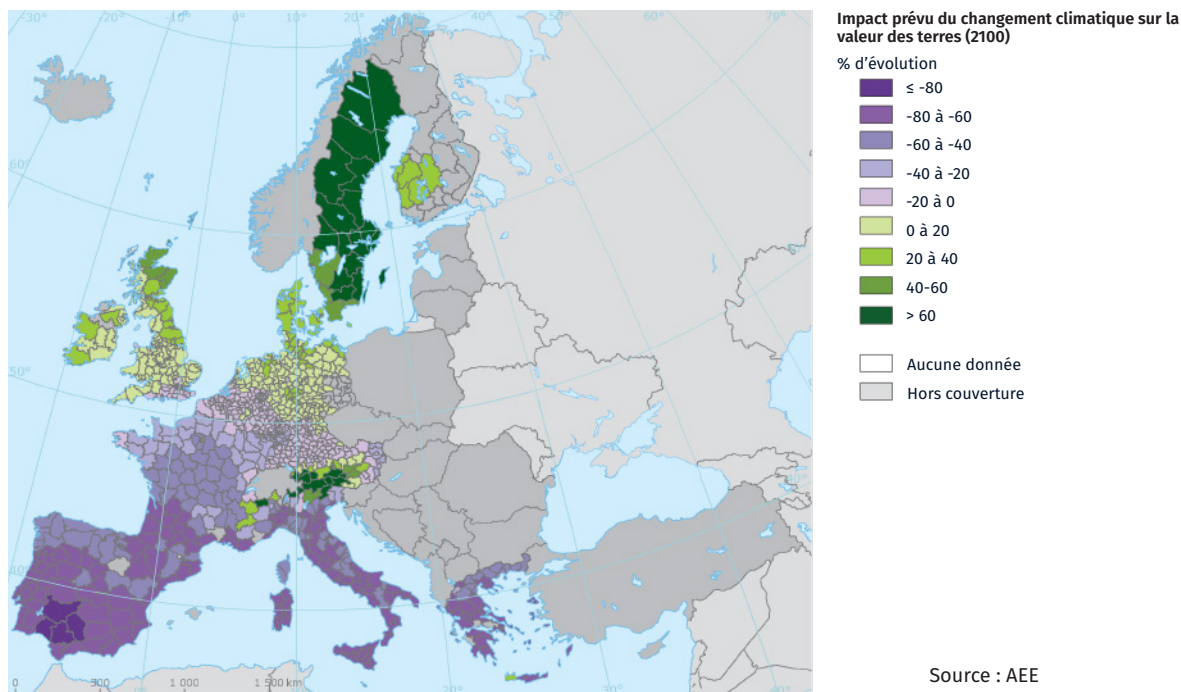


Dans les régions du sud, les inconvénients seront probablement prédominants. On s'attend à une diminution générale des précipitations, susceptible d'entraîner une pénurie d'eau. Combinée à des épisodes de chaleur extrême, cette baisse des précipitations peut affecter négativement la productivité des cultures, entraîner une plus grande variabilité des rendements et, à long terme, engendrer des changements dans l'éventail des possibilités de culture actuelles.

²² AEE (2019), Climate change adaptation in the agriculture sector in Europe [Adaptation au changement climatique dans le secteur agricole en Europe], disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/publications/cc-adaptation-agriculture>

²³ Centre commun de recherche de la Commission européenne (2018), Climate impacts in Europe [Impacts climatiques en Europe], Rapport final du projet PESETA III du CCR, disponible sur : <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/climate-change-human-and-economic-outlook-europeans>

Fig. 9 - Évolution en pourcentage des valeurs des terres agricoles prévue pour la période 2071-2100 par rapport à la période 1961-1990



Les travailleurs du secteur sont particulièrement exposés. Beaucoup d'entre eux travaillent à l'extérieur et peuvent par conséquent souffrir de stress thermique, de la sécheresse, des rayons UV ou de risques biologiques (nouveaux virus, bactéries ou agents pathogènes). On a déjà identifié quantité d'exemples de travailleurs obligés de travailler la nuit durant la

période estivale. Par les dommages qu'ils causent, les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent également entraîner une diminution définitive de l'emploi, en particulier dans les petites communautés rurales où l'activité économique est basée sur la production traditionnelle.

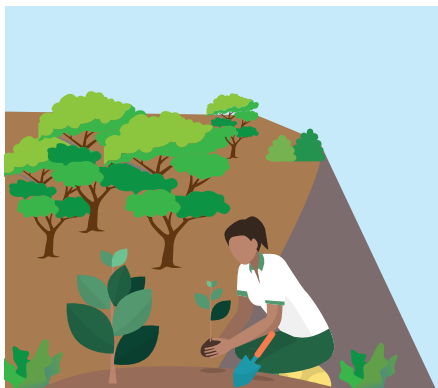
?



LITUANIE

« Les travailleurs agricoles doivent souvent respecter des horaires stricts (à cause de la saisonnalité de la croissance des cultures) et parfois, ils ne peuvent pas retarder l'exécution de leurs tâches, même si la température devient insupportable. Cette situation est susceptible d'entraîner des risques très élevés pour la santé des travailleurs, par exemple lors de la pulvérisation de produits chimiques qui nécessite le port de combinaisons de protection spéciales ».

Extrait de la réponse du syndicat lituanien LPSK au questionnaire de la CES



Exploitation forestière

Dans l'UE des 28, environ 548 870 personnes travaillaient en 2017 dans le secteur forestier et de l'abattage du bois²⁴. Ce secteur représente 0,23 % de l'emploi total de l'UE.

Les forêts et leur gestion sont particulièrement sensibles au changement climatique, car la longue durée de vie des arbres ne permet pas une adaptation rapide aux changements environnementaux.

! Le secteur pourrait être impacté de différentes manières.



Le principal effet du changement climatique sur les forêts européennes est bien sûr lié aux feux de forêt. Des études menées sur cette question prévoient une augmentation de leur fréquence et de leur étendue, en particulier en Europe du Sud. Actuellement, les incendies touchent plus d'un demi-million d'hectares de forêt chaque année, et les dégâts économiques associés sont estimés à 1,5 milliard d'euros par an. Selon le rapport du projet PESETA III du CCR²⁷, les superficies brûlées en Europe pourraient augmenter de 200 % d'ici les années 2080 à cause du changement climatique. L'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Italie et la France méditerranéenne sont particulièrement exposés.



Les dommages causés par les tempêtes (arbres arrachés) peuvent augmenter en gravité et en fréquence avec la multiplication des tempêtes, ce qui a une incidence sur la productivité de l'industrie forestière et sur le prix du bois.



Des bouleversements dans les modes d'infection par les ravageurs forestiers (insectes, agents pathogènes et autres parasites) sont également à prévoir compte tenu du changement climatique, sous l'effet de températures plus chaudes, de l'évolution des précipitations, d'une fréquence accrue des sécheresses et de concentrations plus élevées en dioxyde de carbone.



La croissance des forêts devrait diminuer dans les pays du Sud et augmenter en Europe du Nord. On prévoit aussi une transformation de la biodiversité forestière à travers l'Europe, qui se traduira par une mutation des espèces d'arbres et des menaces grandissantes sur certaines communautés végétales. En revanche, on s'attend à ce que la productivité de la biomasse augmente en Europe centrale et du Nord.

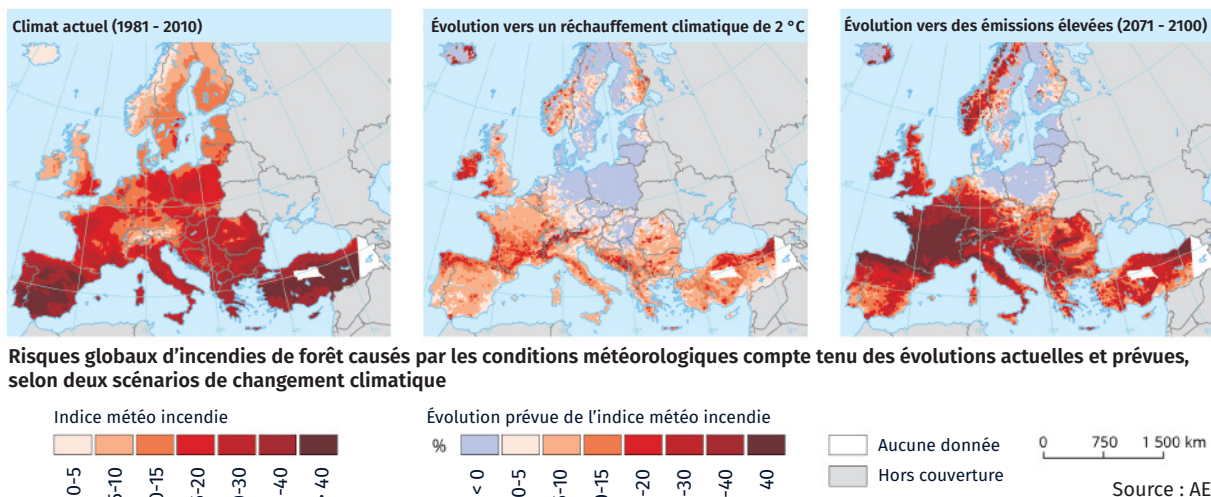
²⁴ C'est en Pologne qu'on enregistrait les effectifs les plus importants dans le secteur (52 700 personnes), tandis que l'Allemagne comptait 48 000 travailleurs, la Roumanie 47 800, la Suède 41 000 et l'Italie 39 800. Source : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Forests,_forestry_and_logging#Forests_and_other_wooded_land

²⁵ Source : Eurostat

²⁶ <http://europeche.chil.me/a-propous-de-nous>

²⁷ ibid.

Fig. 10 - Risques globaux d'incendies de forêt causés par les conditions météorologiques compte tenu des évolutions actuelles et prévues, selon deux scénarios de changement climatique



Pêche



Plus de 181 000 personnes sont directement employées dans le secteur européen de la pêche et de l'aquaculture²⁵. Selon Europêche, l'économie bleue de l'UE représente 5,4 millions d'emplois au total et génère près de 500 milliards d'euros par an²⁶.

Dans le secteur de la pêche, le réchauffement climatique risque d'entraîner un déplacement des stocks de poissons, un déclin régional chez certaines espèces, mais aussi une augmentation de la population chez d'autres, ce qui peut créer un stress environnemental (réduction de la concentration en oxygène et acidification des océans, etc.).



Le climat a un impact sur la durabilité des pêches et de l'aquaculture, les moyens de subsistance des communautés dépendantes des pêches et la capacité des océans à capturer et stocker le carbone.



L'élévation du niveau des mers a pour conséquence de placer les communautés de pêche côtières en première ligne du changement climatique, tandis que l'évolution des régimes de précipitations et de l'utilisation de l'eau influe sur les pêches intérieures (en eau douce) et l'aquaculture.

La situation est critique, car le secteur est déjà confronté à plusieurs autres défis comme la durabilité, la protection du milieu marin et la baisse du nombre de navires.

Voyages et tourisme



Avec 782 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, les voyages et le tourisme sont des secteurs majeurs de l'économie européenne. Selon Eurostat, les activités économiques liées au tourisme emploient plus de 13 millions de personnes dans l'Union européenne, ce qui représente 9 % des personnes actives dans l'économie commerciale non financière totale. L'impact du changement climatique sur le tourisme est un sujet très sensible. En effet, pour certains pays, notamment en Europe du Sud, le secteur constitue une part considérable du PIB et de l'emploi des jeunes. En Grèce par exemple, le tourisme représente près d'une personne employée sur quatre (23,9 %)²⁹. Le secteur se caractérise en outre par des salaires bas et de faibles niveaux de dialogue social et de négociation collective.

! De nombreuses activités touristiques sont directement liées au climat et seront probablement impactées par les dérèglements climatiques.



En raison des températures plus élevées, on s'attend à ce que le sud de l'Europe soit moins adapté au tourisme au cours des mois d'été phares, mais plus accueillant durant les autres saisons³⁰. Les pays du Sud seront de plus en plus en concurrence avec des régions au climat plus doux, comme l'Europe centrale et la Scandinavie. Les vagues de chaleur et les températures élevées peuvent également avoir un impact négatif sur les centres touristiques urbains, et les événements météorologiques extrêmes sur les destinations ensoleillées.



L'élévation du niveau des mers et l'érosion menacent les infrastructures touristiques, comme les centres de vacances situés dans les zones côtières. La rareté de l'eau pourrait devenir un problème pour certaines destinations touristiques, au point que leur viabilité économique serait menacée. En général, le changement climatique a fortement tendance à exacerber les conflits avec d'autres utilisateurs concernant l'accès aux ressources, principalement l'eau et la terre.



Le tourisme nautique en bord de mer, sur les lacs et les rivières pourrait souffrir de la rareté des eaux de surface et de problèmes sanitaires liés à la hausse des températures (comme le développement de cyanobactéries qui rendent les eaux impropres à la baignade).



Les sites du patrimoine culturel et naturel sont également de plus en plus menacés par le changement climatique³¹.

²⁹ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Tourism_industries_-_employment&oldid=475662

³⁰ Pour un aperçu graphique, voir par exemple la figure 2 concernant les évolutions prévues de la température atmosphérique proche de la surface et la figure 3 concernant les évolutions prévues des niveaux de précipitations.

³¹ Commission européenne (2013), document de travail du personnel de la Commission - Étude d'impact - Partie 2 - À l'appui du document « Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique », SWD (2013) 132 final, 16 avril 2013



L'évolution des conditions d'enneigement portera préjudice au tourisme hivernal. Si l'on s'attend à une couverture neigeuse plus fine à l'avenir, la saison de ski sera également écourtée (Fig. 11).

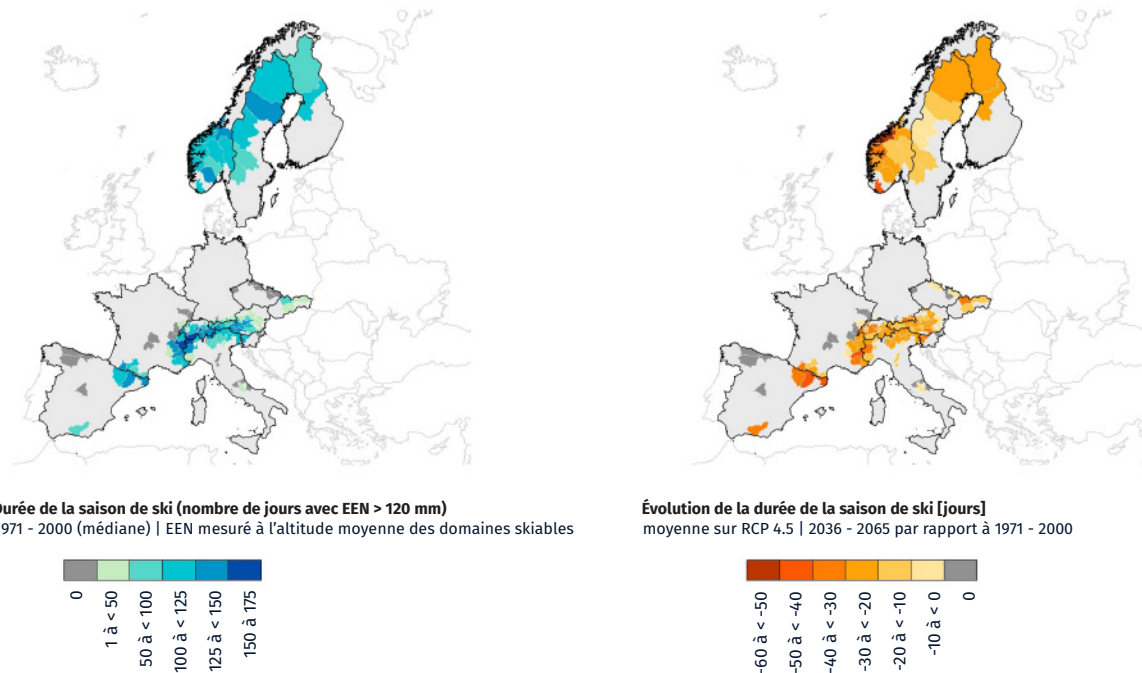
On observe déjà un effet de redistribution des petites stations à moyenne altitude vers les stations de plus haute altitude, comme les stations de glacier. L'effet négatif sur l'emploi de cette nécessité de redistribution pourrait être aggravé par le fait que les stations de ski sont principalement situées en zone rurale où l'emploi alternatif est rare. En France et en Suisse, de nombreuses banques ont déjà déclaré qu'elles ne financeraient pas les investissements dans des stations de ski situées sous une certaine altitude.

Selon une étude concernant l'impact du réchauffement climatique sur la demande de tourisme hivernal en Europe, si le réchauffement atteint 2 °C, les établissements européens de sports d'hiver risquent de perdre jusqu'à 10,1 millions de nuitées par saison hivernale à cause des conditions climatiques³².



D'autre part, la sensibilisation du public au changement climatique peut déclencher une demande accrue d'écotourisme, qui aura un effet positif en termes d'emploi dans la branche.

Fig. 11 - Si l'on atteint globalement +2 °C en 2036 – 2065 (RCP 4.5), la durée de la saison de ski en Europe sera écourtée (sur la base des conditions naturelles d'enneigement) de 19 jours en moyenne³³

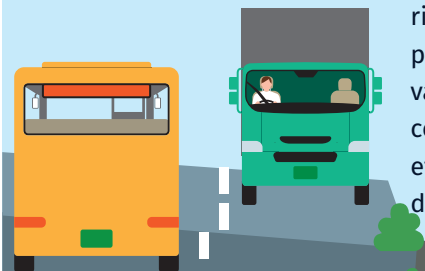


³² <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2405880715300297#f0010>

³³ *ibid.*

Transports

En 2017, le secteur des services de transport et de stockage employait 10,1 millions de personnes et enregistrait une valeur ajoutée de 479 milliards d'euros, ce qui représentait 8,1 % des personnes actives dans l'économie marchande non financière et 7,7 % de la richesse générée³⁴. Les risques du changement climatique pour le secteur des transports résultent principalement d'événements extrêmes tels que les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses et les tempêtes, en particulier lorsque celles-ci dépassent les plages nominales. On notera tout de même certains effets bénéfiques. Ainsi, la diminution des chutes de neige dans la plupart des régions européennes améliorera les conditions de circulation.



Les événements météorologiques extrêmes peuvent provoquer des accidents et endommager les infrastructures, en particulier dans le cas du transport routier et du fret, qui à leur tour risquent d'engendrer des pertes économiques importantes.



On s'attend également à des impacts indirects plus vastes dus à l'extension des temps de déplacement, ou à des perturbations affectant l'approvisionnement en biens et services, qui peuvent être significatives pour des événements majeurs. En 2014, l'étude PESETA II a examiné les impacts sur le réseau routier et ferroviaire en Europe, estimant le total des dommages causés aux infrastructures de transport par les précipitations extrêmes à 930 millions d'euros/an d'ici la fin du siècle, selon un scénario de réchauffement significatif (soit une augmentation d'environ 50 % par rapport aux dommages de référence actuels qui s'élèvent à 629 millions d'euros/an), et à 770 millions d'euros/an selon un scénario à 2 °C³⁵.



Les sécheresses peuvent gravement perturber les services de navigation intérieure en réduisant les niveaux d'eau au point de rendre la navigation impossible, ou au point de contraindre les navires à réduire la charge transportée. La situation variera toutefois d'une région à l'autre. Grâce à l'augmentation prévue du niveau de précipitations, on s'attend par exemple à connaître moins d'épisodes de faible débit sur le Rhin et le Danube, ce qui permettra au réseau fluvial de fonctionner avec moins d'interruptions.



Les aéroports et les ports maritimes peuvent également être vulnérables. Comme déjà mentionné, le rapport du PESETA III du CCR a par exemple estimé que, d'ici la fin du siècle et selon un scénario de réchauffement significatif, environ 200 aéroports (en particulier dans la région de la mer du Nord) et 850 ports maritimes de tailles diverses dans l'UE pourraient être confrontés au risque d'inondation en raison de l'élévation du niveau des mers et d'événements météorologiques extrêmes (Fig. 12)³⁶.

³⁴ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Transportation_and_storage_statistics_-_NACE_Rev_2

³⁵ <https://ec.europa.eu/jrc/en/peseta-ii>

³⁶ Centre commun de recherche de la Commission européenne (2018), loc. Cit.

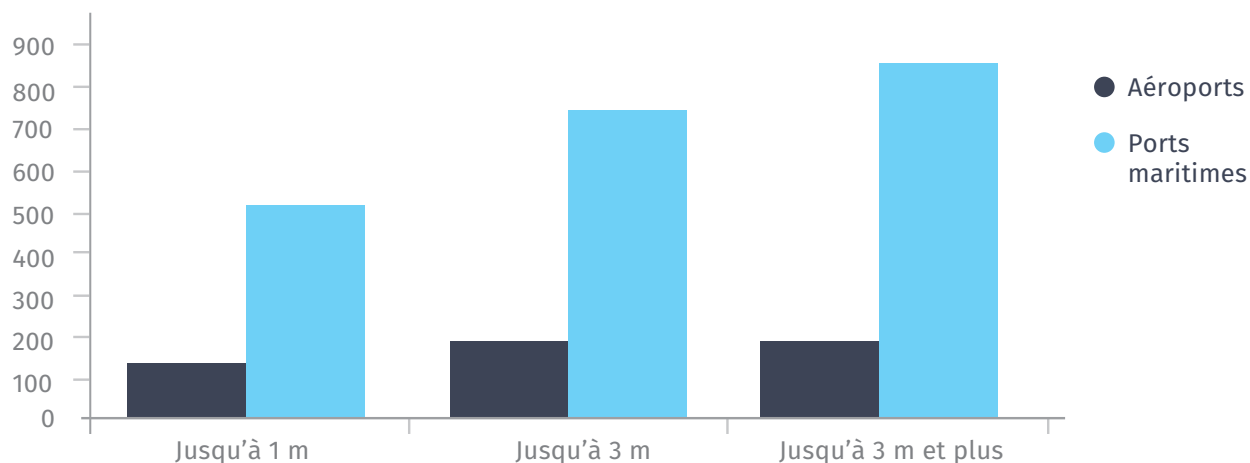


Les conditions météorologiques extrêmes ont un impact direct sur les conditions de vie et de travail des chauffeurs de bus, d'autocars et de camions

« Dans de nombreux États membres de l'UE, les bus, autocars et camions ne sont pas équipés de climatisation, ce qui a un impact sur le bien-être du conducteur et sa capacité à gérer des situations complexes liées aux conditions de circulation, alors qu'il transporte des passagers ou des touristes, par exemple. En outre, le fait de passer son temps de repos quotidien et même le week-end dans les véhicules est une pratique courante, notamment dans le transport routier de marchandises. Des milliers de camionneurs vivent et travaillent pendant des mois dans leurs camions. Les conditions météorologiques extrêmes ont un impact direct sur la qualité de leur repos et de leur vie. Bien que les camions puissent être équipés de dispositifs de climatisation, leur utilisation durant de longues heures alors que le véhicule est à l'arrêt entraînerait une consommation de carburant plus élevée, et les conducteurs sont souvent pénalisés lorsqu'ils consomment trop de carburant. Pour les conducteurs de bus et d'autocars, en particulier ceux qui travaillent sur des trajets domestiques courts, l'un des principaux problèmes est le temps d'attente prolongé entre deux courses, que le conducteur passe dans le véhicule ou au siège de l'entreprise, au dépôt ou au terminal, etc. : des endroits rarement chauffés ou équipés d'installations de climatisation. Investir dans des aires de repos et d'attente adéquates contribuera certainement à accroître l'attractivité du secteur ».

Extrait de la réponse de la Fédération européenne des travailleurs des transports au questionnaire de la CES

Fig. 12 - Nombre d'aéroports et de ports maritimes exposés d'ici la fin du siècle au risque de connaître différents niveaux d'inondation côtière, selon un scénario de réchauffement significatif³⁷



Source : Centre commun de recherche de la Commission européenne

³⁷ Source : Centre commun de recherche de la Commission européenne



Infrastructure et construction

En 2018, le secteur de la construction en Europe employait 15 339 000 personnes et représentait 6,2 % de l'emploi total et 9 % du PIB de l'UE³⁸. Les impacts du changement climatique sont particulièrement significatifs pour les infrastructures et les bâtiments, compte tenu de leur longue durée de vie et de leur coût initial élevé, ainsi que du rôle essentiel qu'ils jouent dans le fonctionnement de nos sociétés et de nos économies.



Les bâtiments et les infrastructures peuvent être vulnérables au changement climatique en raison de leur conception (faible résistance aux tempêtes) ou de leur emplacement (p. ex. en zone inondable, sujette aux glissements de terrain et aux avalanches). Ils peuvent être endommagés ou rendus impropres à l'utilisation en raison de l'évolution des conditions climatiques ou de tout événement météorologique extrême : élévation du niveau des mers, précipitations extrêmes et inondations, épisodes de fortes baisses ou hausses des températures, intenses chutes de neige ou vents violents.



Les inondations constituent, après les tremblements de terre, l'un des types de catastrophes les plus coûteux, principalement lorsqu'elles se produisent dans des zones bâties³⁹. De nombreuses villes européennes ont été construites le long d'une rivière, et ces rivières réagiront aux fortes précipitations ou à la fonte des neiges par des crues extrêmes, menaçant les villes d'inondations. Ces situations peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les personnes et l'économie, car elles affectent notamment le tissu économique local, l'industrie, le commerce de détail et les PME.



L'environnement bâti se heurte par ailleurs à un souci croissant de surchauffe lorsqu'il est exposé à des températures en hausse et à une chaleur extrême ; un phénomène problématique pour le matériau de construction, mais également préjudiciable au confort et à la santé des occupants.

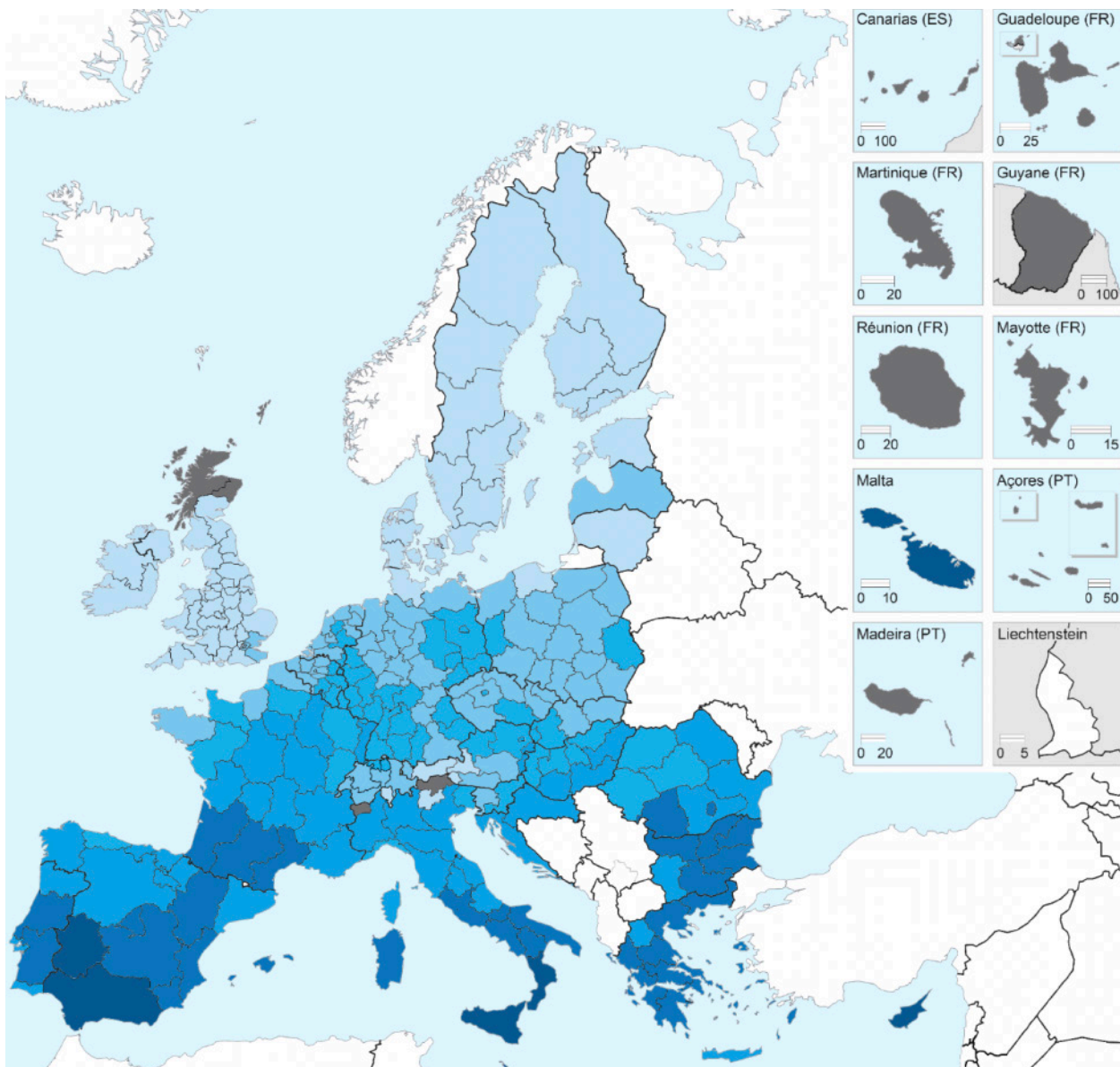


Dans les zones côtières, la protection des côtes (p. ex. digues, barrières) peut nécessiter une augmentation des coûts d'entretien et des réajustements plus fréquents.

³⁸ Source : Eurostat

³⁹ Source : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe

Fig. 13 - Carte de vulnérabilité – secteur de la construction – Perte de valeur ajoutée due à la température en Europe⁴⁰



Source : Flouris & al.

⁴⁰ Flouris & al. (2018). Report on vulnerability maps for health and productivity impact across Europe. HEAT-SHIELD Project Technical Report 5. [Rapport sur les cartes de vulnérabilité concernant l'impact sur la santé et la productivité en Europe. Rapport technique 5 du projet HEAT-SHIELD.] Téléchargé sur : <https://www.heat-shield.eu/technical-reports>. Date d'accès : le 10 mai 2020. Bruxelles, Belgique.



Les températures plus élevées prévues en raison du changement climatique représentent un risque sérieux pour la santé et la sécurité des travailleurs.



Beaucoup d'entre eux travaillent à l'extérieur et peuvent donc souffrir de stress thermique, de la sécheresse, de vertiges ou même s'effondrer ou avoir un coup de chaleur si la température corporelle dépasse 39 °C.



Même à des températures moins extrêmes, la chaleur entraîne une perte de concentration et une fatigue accrue, ce qui signifie que les travailleurs sont plus susceptibles de mettre les autres et de se mettre eux-mêmes en danger. Les températures élevées impliquent une augmentation de la probabilité d'accidents dus à une perte de concentration, à des paumes glissantes et transpirantes ainsi qu'à une gêne accrue liée au port de certains équipements de protection individuelle, qui entraîne une utilisation inappropriée ou l'abandon de ces équipements et réduit dès lors la protection prévue⁴¹.



Le secteur pourrait également souffrir d'une perte de productivité, notamment en Europe du Sud où sont attendues les plus fortes hausses de températures. De nombreuses études ont montré que la productivité du travail commence à diminuer au-dessus d'un seuil de température d'environ 25 °C⁴².

La construction est l'un des secteurs qui pourraient profiter le plus des politiques d'adaptation. L'urbanisme et les investissements dans des infrastructures et des logements résistants joueront un rôle crucial dans la prévention des catastrophes. Investir dans les compétences sera nécessaire dans un secteur où 97 % des entreprises emploient moins de 20 personnes⁴³. Actuellement, le secteur connaît une pénurie de compétences.

On déplore un manque de techniciens, notamment d'électriciens et d'opérateurs machines, ainsi que d'autres professionnels, tels que des couvreurs, des charpentiers et des tailleurs de pierre, souvent en raison de conditions de travail peu attrayantes qui suscitent une mobilité forcée et poussent les individus à s'expatrier.

⁴¹ <https://www.etuc.org/en/document/etuc-resolution-need-eu-action-protect-workers-high-temperatures>

⁴² Triple E Consulting loc. cit p.

⁴³ <https://www.euractiv.com/section/social-europe-jobs/infographic/the-construction-sector-in-europe-and-its-smes-facts-and-figures/>





Secours et autres services publics

Les services publics, qui représentent aujourd'hui 16 % de l'emploi dans l'UE⁴⁴, seront également impactés. Comme le souligne une récente étude de l'EPSU⁴⁵, en cas d'événements météorologiques extrêmes, l'administration centrale et locale, les services sociaux, l'éducation, les transports publics et les unités de gestion des catastrophes seront mis sous pression⁴⁶. Toutefois, on craint les impacts les plus graves dans les services d'urgence et de secours ainsi que dans le secteur des soins de santé, qui sera en première ligne dans la lutte contre les conséquences négatives du changement climatique.

SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS



Le risque d'incendies de forêt causés par les conditions météorologiques (Fig. 10) devrait s'accroître, ce qui aura bien sûr des effets néfastes sur les services d'incendie et de secours, entraînant une charge de travail plus lourde, une détérioration des conditions de travail des pompiers et des risques accrus pour leur sécurité.



Les principales inquiétudes concernent les pompiers qui subissent un stress thermique, sont blessés en raison d'un terrain accidenté, intoxiqués par l'inhalation de fumée et heurtés par des tisons volants. En outre, les grands feux de broussailles ou de bruyère peuvent monopoliser temporairement les ressources sur une vaste zone, ce qui augmente les temps de réponse des premiers pompiers et sauveteurs.



Les équipes de pompiers seront épuisées par la hausse des incidents ; les niveaux de maladie et de blessures peuvent augmenter sous l'effet de la fatigue, et l'équipement risque d'être soumis à davantage de pression en raison d'une utilisation plus fréquente⁴⁷.



Le changement climatique va entraîner des fluctuations dans les niveaux de précipitations, augmentant le risque de sécheresse et de pénurie d'eau, ce qui peut affecter la formation des brigades et leurs capacités démonstratives. Il est possible que les entreprises de distribution d'eau réduisent la pression dans leurs conduites pour minimiser les fuites, de sorte que les pompiers risquent de devoir acheminer l'eau sur de plus longues distances depuis des sources alternatives.

⁴⁴ https://ec.europa.eu/eurostat/cache/digpub/european_economy/bloc-4d.html?lang=en

⁴⁵ <https://www.epsu.org/article/epsu-feature-adaptation-climate-change>

⁴⁶ Galgoczi B. (2017), Public services and adaptation to climate change [Services publics et adaptation au changement climatique], EPSU, disponible sur : <https://www.epsu.org/article/epsu-feature-adaptation-climate-change>

⁴⁷ Fire Brigade Union (FBU, 2010), Climate Change: Key issues for the Fire and Rescue Service [Changement climatique : principaux problèmes rencontrés par les services d'incendie et de secours], disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/climate-change-key-issues-fire-and-rescue-service>

Les problèmes potentiels liés à l'évolution des conditions météorologiques nécessitent l'adoption de réponses appropriées, comme des recrutements supplémentaires et des investissements dans l'équipement (appareils spécialisés de lutte contre les incendies, camions-citernes, barrages portables, avions et hélicoptères aidant à l'extinction rapide des feux de forêt). Des mesures de prévention, telles que des plans de risque incendie actualisés et une formation régulière et appropriée, devront également être appliquées.

Le changement climatique entraînera également une augmentation du nombre d'inondations, de sécheresses, de tempêtes et de vagues de chaleur qui, à leur tour, auront un impact sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des pompiers⁴⁸. Dans un scénario de réchauffement significatif, le risque d'inondation pourrait plus que tripler d'ici la fin du siècle (Fig. 14).

! L'évolution des conditions météorologiques engendre des problèmes potentiels.



Les services d'urgence et de secours jouent trois rôles principaux lors des inondations : (1) intervention d'urgence et sauvetage, (2) atténuation des dommages et (3) sécurisation des zones inondées avant que les résidents soient autorisés à rentrer chez eux.



Les événements météorologiques extrêmes impliquent une variété de risques pour la santé et la sécurité des secouristes, notamment des blessures causées par des glissades et des chutes, le fait d'être heurté par des objets aériens, un sommeil et une alimentation inadéquats en raison de longues périodes de travail ininterrompues, l'épuisement physique, le stress mental et les accidents de véhicules.



Les autres dangers potentiels pour la santé et la sécurité associés aux inondations sont : l'exposition à des substances toxiques ou à des eaux d'inondation contaminées (par des déchets chimiques, du pétrole, du diesel, des pesticides, des engrais, etc.), à l'amiante et à d'autres poussières dangereuses, aux moisissures et aux agents biologiques, les débris d'inondation, les risques électriques, les noyades et les infections par des agents pathogènes transmis par le sang.

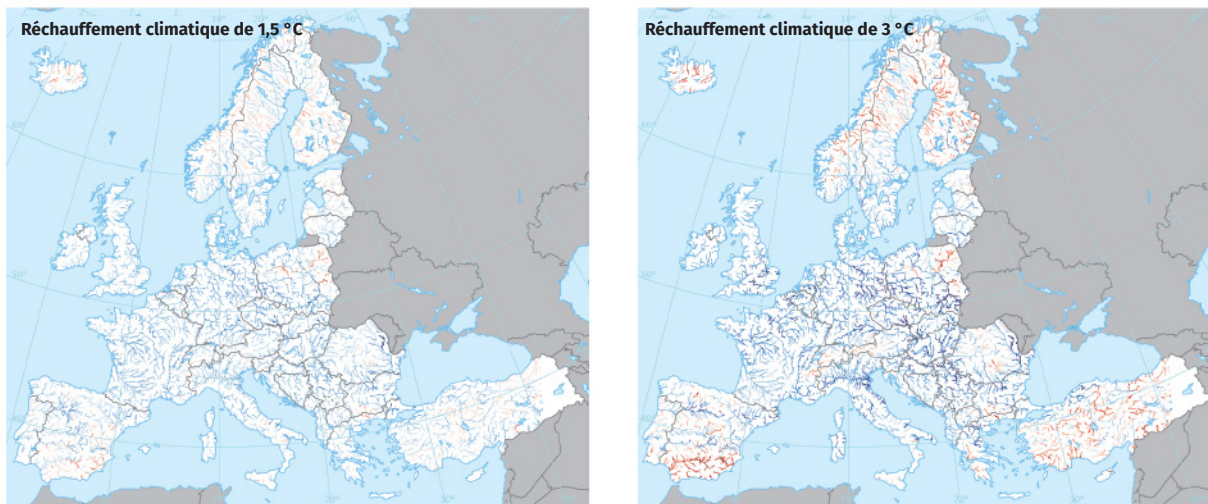


Les événements climatiques peuvent également être une source de stress important pour les travailleurs et avoir d'éventuelles implications négatives au travail (burn-out, violence accrue sur le lieu de travail, etc.) et dans leur vie privée (dépression, troubles de stress post-traumatique liés aux activités menées pendant les opérations de nettoyage).

Comme en cas d'incendie, il se peut que les services d'incendie et de secours doivent envisager d'adapter leurs moyens pour améliorer leur capacité d'intervention en situation d'inondation.

⁴⁸ Voir par exemple : FBU, Inundated: The lessons of recent flooding for the fire and rescue service [Inondé : les enseignements des récentes inondations pour le service incendie et secours], disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/inundated-lessons-recent-flooding-fire-and-rescue-service>

Fig. 14 - Évolution prévue du débit fluvial quotidien maximal sur 100 ans selon deux niveaux de réchauffement climatique (1,5 °C et 3 °C)⁴⁹



Évolution prévue du débit fluvial quotidien maximal sur 100 ans selon deux niveaux de réchauffement climatique



« Le travail des pompiers dépend très fortement du changement climatique qui affecte les phénomènes extrêmes survenant sur le territoire italien, traditionnellement très fragile. En particulier, l'augmentation des températures et la multiplication des cas de sécheresses en été entraînent des incendies plus étendus et plus intenses, des pluies et des chutes de neige fortes, violentes et concentrées pendant la période hivernale, et des catastrophes naturelles telles que des glissements de terrain. On ne peut répondre à ces catastrophes qu'en augmentant de façon significative le nombre total de pompiers, qui devrait passer des 35 000 actuels (environ 30 000 opérationnels) à environ 50 000, précisément parce que les conditions de travail et la sécurité des opérateurs actifs chez les pompiers auront inévitablement tendance à se détériorer si leur nombre n'est pas revu à la hausse rapidement ».

Extrait de la réponse du syndicat italien des pompiers CGIL au questionnaire de la CES

⁴⁹ <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/river-floods-3/assessment>

SECTEUR DE LA SANTÉ



Les 18,6 millions de travailleurs de la santé et des soins en Europe représentent 8,5 % de la main-d'œuvre totale. Le nombre de travailleurs dans ce secteur continue de croître, l'augmentation ayant atteint 13 % entre 2008 et 2016. Cette croissance a conduit à la création nette de 2,1 millions d'emplois, ce qui représente la plus forte augmentation absolue de tous les secteurs économiques durant cette période, surtout au niveau du nombre de médecins⁵⁰.



Néanmoins, le secteur des soins de santé de l'UE peut être considéré comme en crise et fait face à diverses problématiques. Si le secteur subit le changement climatique, il est également confronté à d'autres mégatendances comme la crise migratoire et l'augmentation de l'espérance de vie. Le vieillissement de la population, par exemple, engendre la nécessité de multiplier les soins apportés et de développer de nouveaux modèles de soins primaires et des soins mieux intégrés. L'enjeu est important, compte tenu du nombre croissant de patients et de la hausse des coûts associés.



En attendant, les systèmes de santé de l'UE font face à des contraintes budgétaires. Selon les dernières données disponibles d'Eurostat, les dépenses de santé ont légèrement augmenté dans presque tous les États membres de l'UE au cours de la période 2011-2016. Cette hausse semble toutefois insuffisante pour répondre à la demande croissante. Les données hospitalières disponibles pour la période 2011 – 2016 montrent que le nombre de lits hospitaliers a considérablement diminué et que la durée de séjour a été écourtée dans 10 pays de l'UE sur 13.



Les données d'Eurostat indiquent également des différences majeures entre les pays de l'UE, les dépenses de santé par habitant allant de plus de 4000 euros dans des pays comme le Luxembourg, la Suède et le Danemark à environ 500 euros en Bulgarie et en Roumanie. En outre, dans de nombreux États membres, l'accessibilité est également affectée par une répartition géographique inégale des professionnels de la santé, et on observe des pénuries dans les zones rurales et isolées et dans les zones urbaines défavorisées.

Le changement climatique représente une menace majeure pour la santé des Européens. Alors que le changement climatique se poursuit, les risques pour la santé humaine continueront de croître, impactant des millions de personnes et mettant ainsi une pression supplémentaire sur les services sanitaires et médicaux, déjà confrontés à des coupes budgé-

taires et à des pénuries de personnel dans la plupart des pays de l'UE. La récente crise du Covid-19 nous a démontré à quel point le secteur de la santé a été sous-financé ces dernières années, avec pour conséquence un manque de main-d'œuvre, de lits, d'équipements et d'outils de diagnostic au plus fort de la pandémie.

⁵⁰ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Healthcare_expenditure_statistics

Récemment, plusieurs manifestations ont eu lieu dans différents États membres de l'UE afin de dénoncer le niveau insuffisant de financement public, qui se traduit par des salaires bas, un manque de personnel, une charge de travail accrue et des conditions de travail qui se dégradent.

! Problèmes de financement public



Une étude menée par Deloitte en 2017 sur l'état du secteur de la santé a rappelé les inquiétudes croissantes concernant la charge de travail des infirmiers et des médecins dans l'UE, ainsi que les effets néfastes de cette charge de travail sur leur santé physique et mentale⁵¹.



Tous ces facteurs sont à l'origine de graves pénuries de personnel. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit une pénurie de personnel de santé pouvant atteindre deux millions (soit 15 % des effectifs) dans toute l'UE d'ici 2020.



Plusieurs pays d'Europe de l'Est, comme la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Croatie, la Bulgarie et la Hongrie, doivent lutter pour retenir les professionnels de la santé qui fuient les bas salaires et un financement public insuffisant.



Avec 8,4 infirmiers praticiens et 3,6 médecins praticiens pour 1000 personnes, l'UE présente un ratio infirmier/médecin moyen d'environ 2,5. Mais ce ratio varie de 1,1 en Bulgarie à 4,6 au Danemark et en Finlande. Dans certains pays, le personnel infirmier de pratique avancée assume désormais certaines tâches traditionnellement réservées aux médecins.



Enfin, le secteur est également confronté à des inadéquations de compétences et à une main-d'œuvre vieillissante. La part des personnes de plus de 50 ans travaillant dans le secteur est passée de 27,6 % à 34,1 % entre 2008 et 2016, ce qui correspond à un rythme plus rapide que celui observé en moyenne dans tous les secteurs (24,0 % à 29,6 %)⁵².

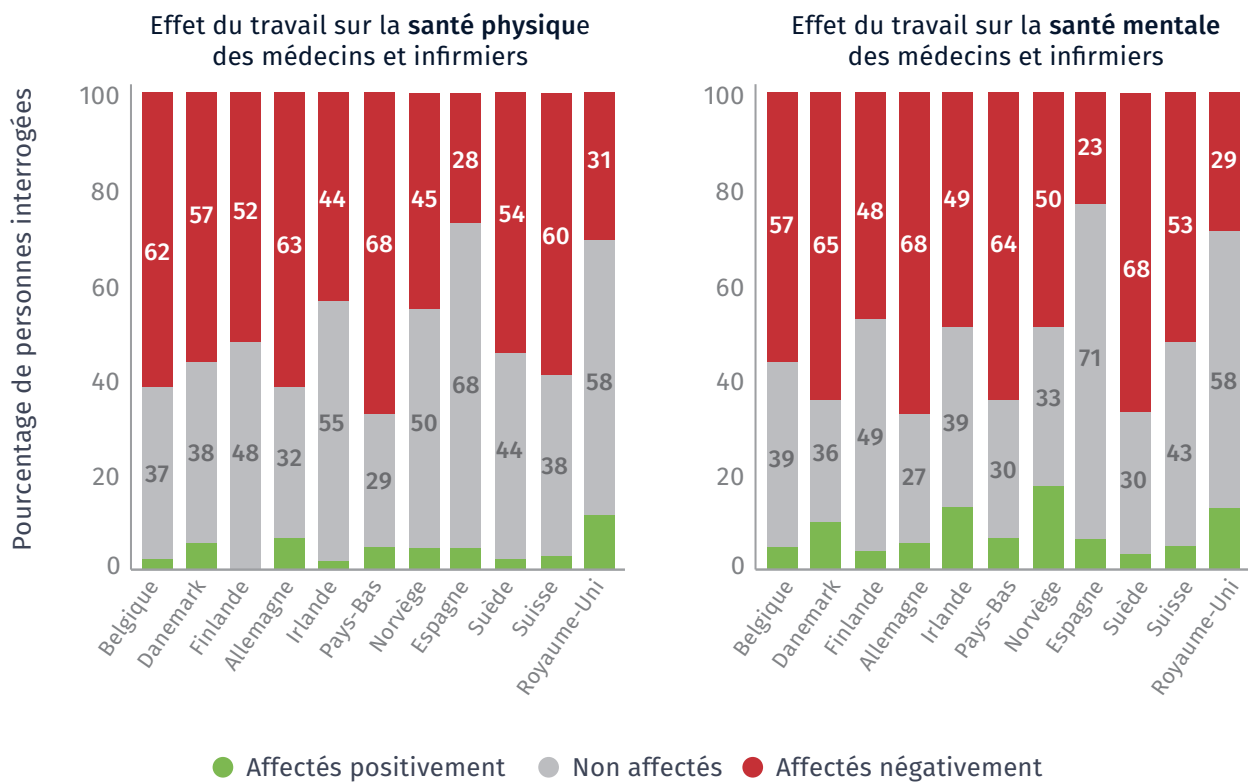
Les impacts du changement climatique sur la santé humaine auront de lourdes conséquences sur les services médicaux et de santé de l'UE, ajoutant une charge de travail supplémentaire à un secteur déjà en sous-effectif et, dans de nombreux États membres, sous-financé. La santé est pourtant un droit

humain universel. Les financements publics doivent être assurés afin de garantir un bon niveau d'effectifs (infirmiers, médecins, administration, services de secours, etc.), d'investissement et de formation. C'est la seule façon de garantir des conditions de travail acceptables pour les travailleurs.

⁵¹ Deloitte (2017), Time to care - Securing a future for the hospital workforce in Europe [Priorité aux soins - Assurer un avenir au personnel hospitalier en Europe], disponible sur : <https://www2.deloitte.com/uk/en/pages/life-sciences-and-healthcare/articles/time-to-care.html>

⁵² https://ec.europa.eu/health/state/companion_report_en

Fig. 15 - Perceptions, par les médecins et les infirmiers hospitaliers, des effets du travail sur leur bien-être physique et mental



Source : Deloitte



Services publics

Le changement climatique devrait affecter significativement les services d'utilité publique européens, tels que les fournisseurs d'énergie et d'eau ou les unités de gestion des déchets. Ces secteurs emploient au total 4,7 millions de personnes dans toute l'UE, ce qui correspond à près de 2 % de la main-d'œuvre européenne. L'accès à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement sont des droits humains qui doivent être garantis afin d'assurer un niveau de vie adéquat à tous les citoyens européens. Dans cette optique, des niveaux appropriés d'investissement - actuellement menacés en raison de la privatisation rampante des services publics - doivent être garantis pour contrer les effets négatifs du changement climatique sur le secteur.

! Toutes les sources d'énergie seront touchées.



Les composantes du système énergétique sont affectées par le changement climatique en raison de l'évolution à long terme des paramètres climatiques, de la variabilité et des événements météorologiques extrêmes. Les impacts négatifs du changement climatique ont déjà été identifiés dans les centrales éoliennes, solaires, nucléaires et thermiques, mais aussi dans les ressources hydroélectriques et bioénergétiques.



Du côté de la demande, l'augmentation des températures réduit l'énergie demandée dans des zones climatiques plus fraîches, ce qui se traduit par une diminution des coûts énergétiques pour les ménages, mais aussi une baisse des revenus pour les fournisseurs. Les températures extrêmes peuvent avoir de graves conséquences si elles provoquent des pics de demande entraînant des baisses de tension ou des pannes de courant, ou si des coupures d'électricité prolongées surviennent pendant des périodes de chaleur extrême. L'augmentation des coûts énergétiques associée au prolongement des saisons chaudes peut avoir des répercussions négatives sur les populations économiquement marginalisées qui risquent de ne pas être en mesure d'assurer les coûts de chauffage ou de climatisation pendant les mois d'hiver et d'été.



Du côté de l'offre, les impacts incluent des changements dans les moyennes et la variabilité des ressources éoliennes, solaires et hydroélectriques, dans la disponibilité des cultures nécessaires aux matières premières bioénergétiques, dans les coûts et la disponibilité des combustibles fossiles en raison de la fonte des glaces marines et du permafrost, dans l'efficacité des panneaux photovoltaïques, des centrales thermiques et des lignes de transmission sous l'effet de la hausse des températures, et l'indisponibilité des technologies due aux variations de fréquence et d'intensité des événements météorologiques extrêmes.



De nouvelles augmentations des températures et de nouvelles sécheresses peuvent également limiter la disponibilité de l'eau de refroidissement servant à la production d'électricité, mais aussi à d'autres activités fortement dépendantes de l'eau (notamment l'agriculture). Les centrales nucléaires, par exemple, ont besoin de grandes quantités d'eau pour refroidir, et leur refroidissement provoque une hausse de la température des rivières. Elles risquent donc d'exercer une pression supplémentaire sur les rivières dont les débits diminuent.

! La gestion de l'eau jouera un rôle clé dans les domaines suivants :



La rareté de l'eau n'est pas seulement un problème pour le secteur de l'énergie. On s'attend à ce que les ménages, l'industrie, les producteurs d'électricité, l'agriculture et la nature se livrent une concurrence féroce pour accéder à des ressources en eau limitées.

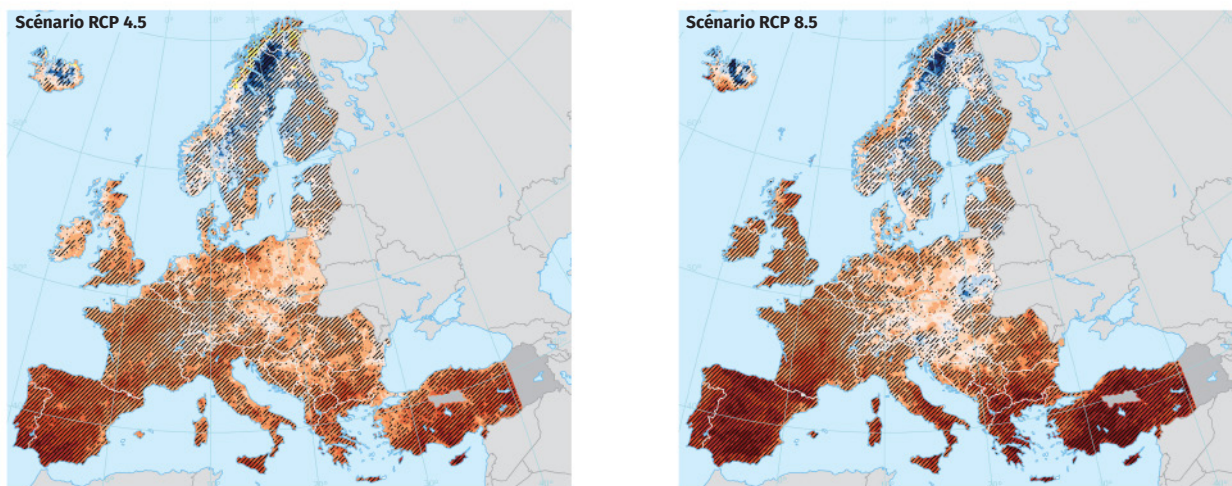


La rareté attendue de l'eau s'explique surtout par les changements opérés dans les prélèvements d'eau. En outre, on prévoit que le pourcentage de surface en situation de stress hydrique sévère augmente dans toutes les régions d'ici 2050, et des bouleversements majeurs sont à prévoir notamment en Europe de l'Est, de l'Ouest et du Sud.



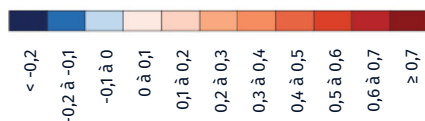
En particulier, l'augmentation prévue du captage et de l'utilisation de l'eau aggravera les débits minimaux dans de nombreuses parties de la région méditerranéenne, engendrant une probabilité accrue de déficits hydriques lorsque la demande maximale d'eau coïncidera avec sa disponibilité minimale ou faible⁵³.

Fig. 16 – Évolution prévue de la fréquence des sécheresses météorologiques entre le présent (1981-2010) et le milieu du XXI^e siècle (2041-2070) en Europe, selon un scénario d'émissions moyennes (RCP 4.5) et élevées (RCP 8.5)⁵⁴



Évolution prévue de la fréquence des sécheresses météorologiques entre 1981 - 2010 et 2041 - 2070 selon deux scénarios climatiques

Nombre d'événements par 10 ans



Au moins deux tiers des simulations utilisées s'accordent sur les signes de l'évolution

Aucune donnée

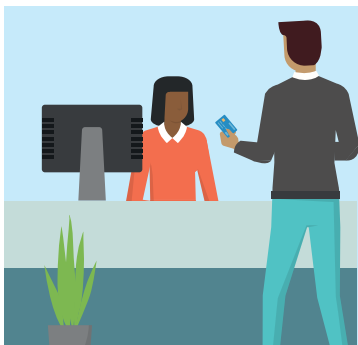
Hors périmètre

0 500 1 000 1 500 km

Source : AEE

⁵³ <https://www.ecologic.eu/3586>

⁵⁴ <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/river-flow-drought-3/assessment>



Banque et assurance

En 2018, le secteur financier employait 5,8 millions de personnes dans l'UE et représentait quelque 2,5 % de la main-d'œuvre totale de l'UE. Le changement climatique constitue un défi majeur, à la fois synonyme de menaces et d'opportunités qui affecteront grandement l'économie et les institutions financières, en fonction du scénario d'émission de carbone qui se réalisera au final.



Pour le secteur bancaire, le premier facteur de risque concerne les risques physiques liés aux événements climatiques et météorologiques, tels que les sécheresses et la montée du niveau des mers. Les banques doivent tenir compte des menaces que de tels événements engendrent pour leur exposition au risque de crédit et leur portefeuille d'actifs. Parmi les conséquences potentielles, citons les pertes financières considérables dues aux dommages causés aux biens, aux terrains et aux infrastructures. Elles pourraient entraîner une dépréciation de la valeur des actifs et de la solvabilité des emprunteurs. Les pertes peuvent provenir à la fois des dommages directs, mais aussi des effets que des coûts de maintenance potentiellement plus élevés, des perturbations et une productivité plus faible de la main-d'œuvre risquent d'avoir sur la rentabilité et donc le risque de défaut.



Les compagnies d'assurance peuvent être affectées par une hausse des primes d'assurance. Le total des pertes d'assurance pour les événements météorologiques a atteint 0,1 % du PIB en 2018, les pertes économiques totales représentant environ le double de ce montant. En raison du réchauffement climatique, les pertes économiques et d'assurance causées par les événements climatiques devraient commencer à augmenter en pourcentage du PIB. Les compagnies d'assurance et de réassurance doivent continuer à s'assurer que les réserves sont suffisantes pour couvrir les pertes attendues⁵⁵.



Les coûts d'assurance devraient augmenter. Le changement climatique risque fortement d'accentuer l'incertitude dans l'évaluation des risques, et donc d'affecter le fonctionnement du marché de l'assurance. Il est possible que les assureurs doivent se retirer de certaines activités si le risque est jugé trop élevé en raison de l'évolution des conditions climatiques, et considérer certains risques comme non assurables à moyen et à long terme. En outre, les blessures et décès engendreront de nouvelles pertes dans les branches vie et santé. De même, les services d'assurance liés aux activités de transport pourraient être touchés.



À plus long terme, en particulier dans les secteurs ou zones les plus vulnérables, le changement climatique pourrait indirectement accroître les disparités sociales à mesure que les primes d'assurance deviennent inabordables pour une frange de la population.

⁵⁵ Source : Banque centrale européenne

Bien que les institutions financières semblent conscientes des risques potentiels liés au climat, elles ont relativement peu progressé jusqu'à présent en matière de quantification et d'intégration de ces risques dans leur gestion. Peut-être cela est-il lié au fait qu'habituellement, les compagnies d'assurance se basent sur des horizons temporels de mois ou d'années, et non de décennies, adaptant ainsi assez facilement leurs tarifs aux connaissances les plus récentes concernant les phénomènes météorologiques extrêmes.

Toutefois, le changement climatique n'est pas qu'un risque. Les nouveaux produits financiers, comme les prêts verts, devraient continuer à se développer. Puisque les banques détiennent et gèrent des actifs importants, le changement climatique peut fortement influencer leurs investissements à

long terme. Les assureurs pourraient bénéficier d'opportunités liées au changement climatique s'ils sont en mesure de proposer de nouveaux produits de gestion des risques. Ils seraient ainsi susceptibles de connaître une augmentation de la demande d'assurance elle-même, ce qui aurait un impact potentiellement positif sur l'emploi dans le secteur. En outre, compte tenu d'horizons plus éloignés que le court terme et dans le cadre d'une trajectoire économique plus durable, le secteur financier peut devenir une puissante force agissant dans notre meilleur intérêt collectif. Il faut garder à l'esprit que le secteur financier jouera un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'adaptation au climat.

Industrie

Actuellement, 36,7 millions de personnes travaillent dans les secteurs industriel et manufacturier européens, soit près de 16 % de la main-d'œuvre totale de l'UE⁵⁶. Bien qu'elles ne soient généralement pas mentionnées parmi les secteurs particulièrement à risque, l'industrie et l'industrie manufacturière seront également touchées par le changement climatique, soit directement, soit en raison des effets d'entraînement exercés par les secteurs les plus touchés.



Selon l'étude Triple E sur les impacts économiques du changement climatique, l'industrie manufacturière et les services collectifs sont les secteurs qui vont perdre le plus d'emplois si aucune mesure d'adaptation n'est mise en œuvre. Cette situation s'explique par les impacts négatifs du changement climatique sur la demande de certains secteurs, mais aussi par une perte de productivité plus importante par rapport aux autres secteurs (Fig. 17)⁵⁷.



Le changement climatique affectera la santé et la sécurité des travailleurs, en particulier ceux qui travaillent à l'intérieur ou dans des environnements chauds. En pratique, les endroits les plus exposés par de tels dangers sont les serres, les boulangeries, les usines de fabrication, les entrepôts ou les fonderies.



L'industrie peut souffrir de hausses de prix (p. ex. pour les produits agricoles ou l'énergie), en raison de perturbations dans les chaînes logistiques d'approvisionnement ou de la raréfaction de certaines matières premières.



En cas de pénurie d'eau, les entreprises seront en concurrence pour l'accès à l'eau avec d'autres secteurs tels que le tourisme, l'agriculture ou les centrales électriques. De même, l'approvisionnement en énergie peut être réduit en cas d'événement climatique extrême ou de risque de black-out, contraignant les entreprises à adapter leur consommation d'énergie.

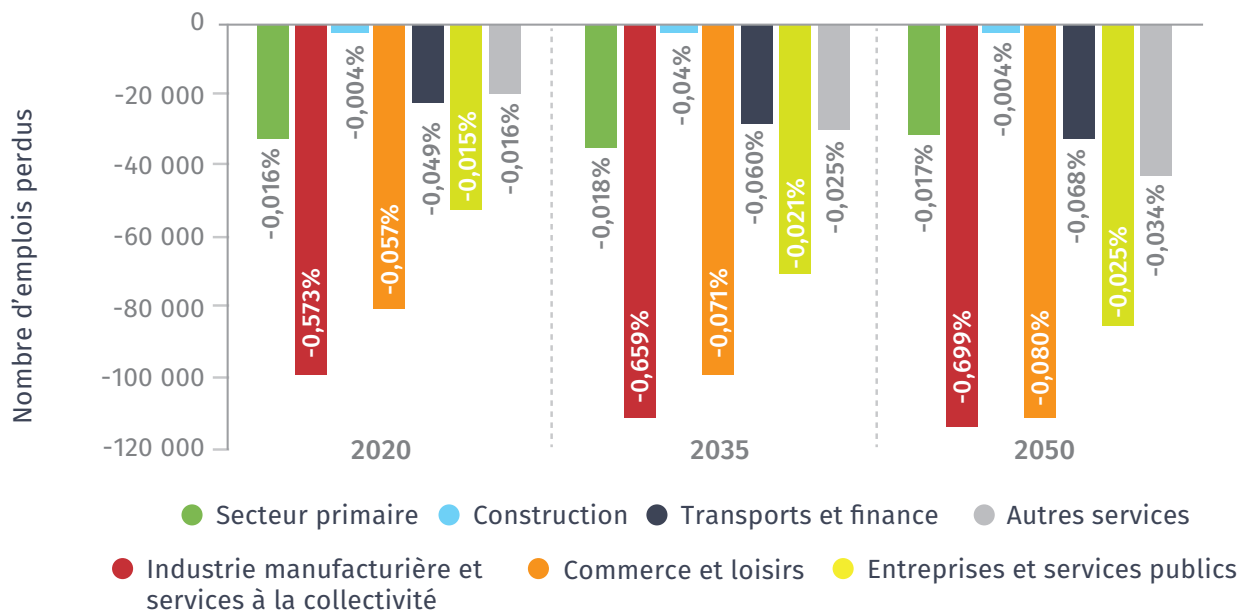


Enfin, l'industrie et l'industrie manufacturière peuvent également être directement touchées par des événements météorologiques extrêmes ou une élévation du niveau des mers, ce qui les obligera à arrêter définitivement ou temporairement leur production, à déménager ou à rénover leurs installations.

⁵⁶ Source : Eurostat

⁵⁷ Triple E Consulting (2014), Assessing the Implications of Climate Change Adaptation on Employment in the EU [Évaluer les implications de l'adaptation au changement climatique sur l'emploi dans l'UE], disponible sur : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/metadata/publications/assessing-the-implications-of-climate-change-adaptation-on-employment-in-the-eu-1>

Fig. 17 – Nombre d’emplois perdus (en termes absolus et relatifs (%)) pour sept secteurs économiques agrégés, en 2020, 2035 et 2050 dans la référence (source Triple E)



Source : Triple E

L'adoption de stratégies et de politiques d'adaptation est cruciale, car ces stratégies et politiques sont essentielles si l'on veut éviter ou réduire les effets négatifs du changement climatique sur la santé humaine, la sécurité, l'environnement économique et l'emploi. Les avantages des politiques d'adaptation compensent largement leurs coûts. Selon la Commission européenne, chaque euro dépensé dans la protection contre les inondations, par exemple, pourrait permettre d'économiser 6 euros en coûts de dommages.

En avril 2013, la Commission européenne a adopté la stratégie d'adaptation⁵⁸ de l'UE, qui repose sur trois objectifs principaux : promouvoir l'action des États membres ainsi qu'une prise de décision plus éclairée et encourager l'adaptation dans les principaux secteurs vulnérables. Depuis lors, la Commission surveille l'adoption de stratégies d'adaptation nationales (SAN) par les États membres de l'UE : 25 des 28 États membres avaient adopté des SAN au début de l'année 2020⁵⁹. Malgré cela, la grande majorité des stratégies ne traitent pas des questions d'emploi ni des risques potentiels auxquels sont confrontés les travailleurs. Plus généralement, elles ne traitent pas suffisamment des conséquences sociales et économiques majeures que peut avoir le changement climatique. Dans ce contexte, une action syndicale est nécessaire pour

défendre les intérêts des travailleurs, assurer une protection adéquate pour tous, ainsi que l'adoption de politiques d'adaptation cohérentes qui tiennent compte des impacts du changement climatique sur le monde du travail.

Le présent chapitre présente et détaille les mesures et les différentes actions susceptibles d'être prises par les syndicats au niveau européen (section A), national (section B), régional et local (section C), sectoriel (section D) et d'entreprise (section E). Les deux dernières sections fournissent des recommandations pour tous les niveaux, respectivement concernant la création de partenariats et d'alliances (section F) et la nécessité pour les syndicats de sensibiliser leurs affiliés (section G).

6.1 Niveau européen

En 2019, la Commission européenne a revu sa stratégie d'adaptation. Plusieurs lacunes ont été épinglées tout au long du processus⁶¹. D'abord, les progrès réalisés dans l'adoption des stratégies nationales d'adaptation ont été plus lents que prévu. Une meilleure mise à l'échelle des connaissances en matière d'adaptation pourrait s'avérer nécessaire, notamment concernant les impacts socio-économiques et les réponses

possibles. Dans le domaine des infrastructures, les grands projets doivent désormais être résistants au climat. D'autres travaux sur la préparation et les normes sont en cours, mais risquent de ne pas porter leurs fruits avant 2020. Il existe également une marge d'amélioration pour la mise en œuvre et le suivi. Les stratégies développées jusqu'à présent manquent d'évaluations d'impact socio-économique concrètes en ce qui

⁵⁸ <https://climate-adapt.eea.europa.eu/eu-adaptation-policy/strategy>

⁵⁹ Des stratégies sont développées dans les trois autres États membres (Lettonie, Bulgarie et Croatie), mais n'ont pas encore été adoptées.

⁶⁰ Le règlement européen récemment adopté sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat (11 décembre 2018) oblige les États membres à inclure dans leurs plans nationaux intégrés climat-énergie un chapitre sur l'adaptation au changement climatique (plan et mesures) ainsi qu'à consulter les partenaires sociaux sur ces questions.

⁶¹ <https://www.eea.europa.eu/policy-documents/evaluation-of-the-eu-adaptation>

⁶² <https://www.epsu.org/article/epsu-feature-adaptation-climate-change>

concerne les conséquences du changement climatique sur le monde du travail, tant en termes d'emploi que de conditions de travail. Ces stratégies devraient inclure des indicateurs pertinents pour surveiller les impacts socio-économiques des stratégies d'adaptation et évaluer la valeur de la prévention et de la gestion des risques liés au changement climatique. Par ailleurs, et comme le souligne l'étude de l'EPSU « Services

publics et adaptation au changement climatique »⁶², les différentes stratégies se caractérisent par une « absence de financement public stable et systématique, tant au niveau national que municipal ». Enfin, au niveau européen, on déplore également l'absence d'instrument juridique qui protégerait la santé des travailleurs face aux risques engendrés par le changement climatique.

AU NIVEAU EUROPÉEN, LES SYNDICATS DOIVENT :

▶ Demander à la Commission européenne de suivre de près l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation nationales, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'impact socio-économique du changement climatique, et de s'assurer de l'implication des syndicats.

▶ Demander aux institutions européennes d'introduire des instruments législatifs qui reconnaissent le risque accru auquel sont confrontés les travailleurs, et de fournir des cadres pour les protéger. Comme les conditions météorologiques dépassent les frontières nationales, une action européenne est nécessaire.

▶ Appeler les institutions européennes à mettre en place des mécanismes de protection sociale au niveau européen pour soutenir les États membres en cas d'urgence.

▶ Appeler les institutions européennes et les États membres à fournir un financement suffisant pour l'adaptation en augmentant les montants consacrés à l'adaptation par les différents Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), et à harmoniser les régimes fiscaux entre les États membres afin de prévenir la fraude et l'évasion fiscales et d'assurer une redistribution équitable des ressources pour permettre aux autorités publiques de financer des mesures d'adaptation.

▶ Appeler les organisations patronales européennes à établir un dialogue social fort et stable concernant les implications que le changement climatique peut avoir sur la santé et la sécurité des travailleurs afin de donner des orientations aux entreprises sur la manière dont elles doivent agir pour protéger leur personnel.

▶ Prendre des mesures pour protéger les travailleurs des effets négatifs du changement climatique, y compris l'exposition à des températures élevées.



La CES agit déjà au niveau européen où elle promeut une action visant à protéger les travailleurs des températures élevées⁶³

Lors de sa réunion du Comité Exécutif du 18 décembre 2018, la CES a adopté une résolution sur la nécessité d'une action de l'UE pour protéger les travailleurs des températures élevées. Le texte souligne les différents effets néfastes qu'une chaleur accrue peut avoir sur les travailleurs, et détaille les engagements pris par la CES en ce qui concerne la résolution de ces problèmes :

- Travailler, par le biais du Comité de santé et de sécurité de la CES, à l'identification d'une série d'actions visant à encourager des températures de travail sûres et saines. Cette mission inclura l'élaboration d'orientations à transmettre aux affiliés, qui traiteront des différents environnements de travail et températures.
- Soulever la question des températures de travail dangereuses avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et le Comité consultatif sur la santé et la sécurité au travail (CCSS) dans le but d'identifier le profil de ce risque.
- Lancer une journée d'action en juin 2019, programmée pour coïncider avec le Comité Exécutif de juin de la CES, afin d'améliorer la visibilité des revendications.
- Appeler la Commission européenne à introduire un instrument législatif qui reconnaisse ce risque accru et fournisse un cadre pour la protection des travailleurs.
- Exiger que les organisations patronales européennes prennent cette question au sérieux en fournissant des conseils à leurs affiliés sur la manière dont ils peuvent protéger leur personnel des températures dangereuses pour le travail à l'intérieur comme à l'extérieur. La CES est prête à travailler avec les employeurs pour développer ces orientations.
- Poursuivre ces objectifs tout au long du prochain mandat de la Commission européenne et du Parlement.

⁶³ <https://www.etuc.org/en/document/etuc-resolution-need-eu-action-protect-workers-high-temperatures>

6.2 Niveau national

La participation des syndicats à la définition des stratégies d'adaptation nationales est cruciale pour assurer une transition juste. La Commission européenne a publié des lignes directrices sur l'élaboration de stratégies d'adaptation⁶⁴, dans lesquelles elle prévoit la participation active de toutes les parties prenantes concernées, y compris les groupes d'intérêt, les scientifiques, le secteur privé, les ONG et le grand public. Cette participation comprend « l'accès à l'information, la consultation sur des préoccupations spécifiques et l'engagement participatif tout au long du processus ». Selon la Commission,

à deux exceptions près, tous les États membres ont mis en place un processus dédié pour faciliter l'implication des parties prenantes⁶⁵. En réalité, l'implication syndicale varie considérablement d'un État membre à l'autre et n'est toujours pas aussi intense et efficace qu'elle pourrait l'être, et probablement beaucoup plus faible que dans le cas de l'atténuation. En outre, il n'existe actuellement aucun cadre institutionnel pré-défini qui régirait cette participation, et l'implication syndicale dépend souvent de la culture nationale du dialogue social.

AU NIVEAU NATIONAL, LES SYNDICATS DOIVENT :

▶ Promouvoir l'adoption de stratégies d'adaptation nationales cohérentes et efficaces qui aident à anticiper et à lutter contre les effets néfastes du changement climatique, y compris son impact socio-économique et l'impact sur les travailleurs.

▶ Appeler les gouvernements à élaborer des feuilles de route précises pour l'implication des syndicats et des autres parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies d'adaptation nationales.

▶ Demander aux gouvernements d'introduire des instruments législatifs qui reconnaissent le risque accru auquel sont confrontés les travailleurs, et de protéger ceux-ci des effets néfastes du changement climatique.

▶ Appeler les gouvernements à assurer un financement public stable et systématique des mesures d'adaptation ainsi que des services publics, en ce compris ceux qui seront les plus impactés et/ou en première ligne (services collectifs, administration, services d'urgence et de secours, santé, etc.).

▶ Appeler les gouvernements à renforcer les systèmes de protection sociale pour garantir que les personnes les plus vulnérables soient protégées face aux conséquences des événements météorologiques extrêmes liés au changement climatique (p. ex. chômage temporaire, subventions directes aux travailleurs et aux entreprises, plans de relance, etc.).

▶ Pour pouvoir financer les politiques d'adaptation, demander aux gouvernements de mettre à jour les politiques fiscales pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. S'assurer que les mesures fiscales sont progressives et qu'elles redistribuent la valeur ajoutée de manière équitable.

⁶⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52013DC0216#>

⁶⁵ https://ec.europa.eu/clima/policies/adaptation/what_en#tab-0-1



Au cours de notre étude, nous avons identifié plusieurs exemples d'implication syndicale active et probante



BELGIQUE

En **Belgique**, les syndicats ont été consultés lors du processus d'élaboration du plan d'adaptation national (2017 - 2020), notamment par le biais de leur participation au Conseil fédéral pour le développement durable (FRDO-CFDD), un organisme qui conseille le gouvernement fédéral belge sur les politiques de développement durable. Dans son avis du 13/02/2017 relatif au projet de plan d'adaptation national, le Conseil souligne, à la demande des syndicats, qu'« une analyse globale des impacts socio-économiques des changements du climat serait souhaitable pour identifier les secteurs, les entreprises et les catégories de travailleurs qui seront les plus affectés et de quelle manière et ce, afin de permettre à ceux-ci de les anticiper »⁶⁶. L'avis relève également les différents éléments manquants dans le projet, à savoir « les impacts du changement climatique sur les travailleurs (notamment en ce qui concerne leur santé), les autres groupes sensibles dans notre société (enfants, pensionnés, personnes fragilisées) et plus généralement leurs impacts sur le maintien d'un système de santé efficace pour tous »⁶⁷.



FRANCE

En 2011 en **France**, le premier plan national d'adaptation (PNACC) a été élaboré en concertation avec un large éventail d'organisations (ONG, administrations, acteurs privés et syndicats), organisées en groupes de travail thématiques. En 2014, une évaluation a conclu à la nécessité de renforcer la stratégie nationale d'adaptation. Cette mission a été confiée au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) en juin 2015. Son rapport final a ensuite été soumis pour avis au Conseil national de la transition écologique (CNTE), un forum dédié au dialogue sur la transition écologique et le développement durable, présidé par le ministre de l'Écologie, et qui réunit ONG, partenaires sociaux, experts, autorités territoriales et parlementaires.

⁶⁶ <https://www.frdo-cfdd.be/fr/publications/advice/avis-sur-le-projet-de-plan-national-dadaptation-2016-2020-pour-la-belgique>

⁶⁷ Source : FGTB

6.3 Niveaux régional et local

La participation des syndicats à la définition des stratégies d'adaptation est cruciale au niveau national, mais aussi aux niveaux régional et local. Bon nombre de régions en Europe sont extrêmement dépendantes de secteurs qui vont être fortement impactés par le changement climatique (agriculture, tourisme, sylviculture, pêche, infrastructures, etc.). Parmi ces impacts figurent les risques pour la santé et la sécurité au travail, les fermetures permanentes ou temporaires d'entreprises, les délocalisations non désirées d'entreprises, le déplacement de travailleurs et les pertes d'emplois potentielles.

Certaines régions (par exemple les stations de ski à basse altitude) peuvent faire face à des changements structurels aussi importants que ceux attendus dans les régions houillères.

Les villes seront également touchées. Environ les trois quarts de la population européenne vivent dans des zones urbaines (AEE), et selon les prévisions des experts, jusqu'à 80 % des coûts d'adaptation se feront sentir dans les villes. Dans toute l'UE, quelque 40 % des villes de plus de 150 000 habitants auraient adopté des plans d'adaptation^{68 69}.

POUR ÉVITER OU MINIMISER LES EFFETS NÉGATIFS SUR LES TRAVAILLEURS, LES SYNDICATS DOIVENT :

- ▶ Appeler les autorités publiques régionales et locales et les organisations patronales à collaborer avec les syndicats pour cartographier et évaluer l'impact négatif du changement climatique sur l'environnement économique régional et les travailleurs (santé, conditions de travail, pertes d'emplois, besoin de nouvelles qualifications).
- ▶ Promouvoir l'adoption de stratégies et politiques de diversification économique à long terme qui permettront la requalification et la relocalisation des travailleurs dans des secteurs de croissance, et inclure des mesures de protection sociale pour ceux qui pourraient être laissés pour compte dans les régions les plus touchées.

- ▶ Appeler les pouvoirs publics régionaux à instaurer un dialogue sur la mise en place de stratégies d'adaptation régionales et locales. Assurer l'implication des syndicats dans leur élaboration, leur mise en œuvre et leur suivi afin de défendre les intérêts des travailleurs ;

⁶⁸ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Urban_Europe_-_statistics_on_cities,_towns_and_suburbs_-_executive_summary

⁶⁹ <https://climate-adapt.eea.europa.eu/knowledge/tools/urban-adaptation>



En Europe, plusieurs organisations syndicales sont déjà impliquées dans la définition de stratégies d'adaptation régionales ou locales



ESPAGNE

En **Catalogne**, le Conseil provincial de Barcelone a mené durant trois ans (juin 2016 - juin 2019) le projet **Life Clinomics**, en partie financé par l'Union européenne (à 60 %). Le projet visait à accroître la résilience au changement climatique de certains territoires et économies dans la province de Barcelone. Les actions proposées sont conformes à la stratégie espagnole sur le changement climatique. Le projet impliquait des administrations locales et des personnes actives dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et/ou du tourisme. L'objectif principal était de renforcer la résilience des autorités locales méditerranéennes par des interventions dans les comtés de Montseny, du Haut Penedès et des Terres de l'Èbre dans la province de Barcelone. Les objectifs spécifiques du projet étaient d'élaborer des plans d'action et des stratégies d'adaptation au changement climatique, en donnant aux autorités locales des outils qui leur permettent de lancer à moindre coût des processus d'adaptation au changement climatique, de développer des modèles de planification de l'adaptation au changement climatique, d'attirer des investissements dans les mesures d'adaptation, d'améliorer la compétitivité des entreprises agricoles, forestières, de pêche et touristiques, et de créer de nouveaux emplois et sensibiliser les citoyens, les parties prenantes et les autorités locales. CCOO Catalunya et UGT Catalunya ont participé au projet.



FRANCE

Plan vert de développement urbain pour Paris (ECECLI) : En 2007, la région Île-de-France a lancé la planification de la construction d'un nouveau réseau de transport pour le Grand Paris. Le projet, baptisé « Projet Grand Paris », s'accompagnait d'un ambitieux plan vert de développement urbain. Au total, les investissements dans les infrastructures de transport, les bâtiments et les travaux de réhabilitation ont été évalués à 26 milliards d'euros. Au cours du processus, les organisations syndicales (CFDT, CGT) et patronales, soutenues par l'équipe d'experts Syndex – Fondaterra, ont joué un rôle important dans le développement d'un outil de prévision et de gestion des besoins en emploi et en compétences (GPEC) appelé ECECLI, qui intègre les politiques de 2019 et 2030 ainsi que les mesures de la région Île-de-France, dédiées à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique (SRCAE Schéma régional climat, air, énergie). Le volet vulnérabilité et adaptation a été consacré aux besoins en nouveaux emplois et compétences liés aux investissements dans la gestion de l'eau (petit et grand cycle de l'eau), la biodiversité, l'énergie, les transports, les déchets et les paysages (plans de reverdissement, espaces naturels et paysagers, et lutte contre les îlots thermiques urbains).



ESPAGNE

En Espagne, ISTAS a mené le projet Salutdapt, qui visait à contribuer à l'élaboration de stratégies et plans territoriaux d'adaptation et de protection de la santé face au changement climatique. Dans ce cadre, l'institut a élaboré un large éventail de propositions pour améliorer la protection de la santé des travailleurs. Le document final cible aussi bien les pouvoirs publics que les partenaires sociaux et les entreprises. Parmi les propositions, ISTAS suggère d'améliorer la notification des contingences professionnelles liées aux températures élevées, en les incluant dans les catégories d'accidents du travail, ainsi que d'exhorter les entreprises à évaluer adéquatement les risques professionnels dus au stress thermique.

6.4 Niveau sectoriel

Comme mentionné ci-dessus, le changement climatique aura une série d'impacts sur les entreprises, et plusieurs secteurs seront gravement touchés. Ces impacts comprennent des risques pour la santé et la sécurité ainsi que des pertes d'em-

ploi potentielles. Le changement climatique peut également offrir de nouvelles opportunités commerciales pour des produits et services susceptibles d'aider les gens à s'adapter.

POUR ÉVITER OU MINIMISER LES EFFETS NÉGATIFS SUR LES TRAVAILLEURS, LES SYNDICATS DOIVENT :

▶ Appeler les pouvoirs publics et les employeurs à engager un dialogue visant à cartographier et évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique au niveau sectoriel, en termes d'emploi, de qualifications et de compétences nécessaires, mais aussi en termes de risques pour la santé et la sécurité.

▶ Appeler les organisations patronales à favoriser la négociation collective et négocier des conventions collectives sectorielles pour protéger les travailleurs et adapter leur mode de travail (règles de santé et de sécurité, mesures de prévention, équipements de protection supplémentaires, etc.).

▶ Sur cette base, inviter les pouvoirs publics et le patronat à élaborer, en coopération avec les syndicats, des stratégies d'adaptation sectorielles cohérentes et efficaces, par exemple pour développer des qualifications et des compétences spécifiques, afin de prévenir les risques pour la santé et la sécurité et d'assurer l'emploi à l'avenir.

▶ Informer les travailleurs sur les risques pour leur santé liés au réchauffement climatique, ainsi que sur ses conséquences potentielles pour leur secteur et leurs conditions de travail. Élaborer des dépliants informatifs ou des outils guides comprenant les bonnes pratiques et les mesures de protection nécessaires.



ESPAGNE

En Espagne encore une fois, l'institut ISTAS⁷⁰ a lancé, en septembre 2019, un projet appelé « **Changement climatique et monde du travail** » (**Cambio climático y mundo laboral**)⁷¹ dont l'objectif est de promouvoir le rôle des travailleurs en tant qu'acteurs du changement dans la définition des stratégies d'adaptation au sein d'un éventail de secteurs particulièrement vulnérables au changement climatique (sylviculture, produits chimiques, papier, santé, tourisme, construction et eau). Les objectifs spécifiques de ce projet, soutenu par le ministère de la Transition écologique, sont : (1) analyser les perceptions et comportements des travailleurs et de leurs représentants face au changement climatique ainsi que leurs niveaux de sensibilisation, (2) promouvoir l'élaboration de propositions et de stratégies sectorielles d'adaptation, (3) faciliter les échanges et les débats entre les travailleurs et leurs représentants, mais aussi avec tous les autres acteurs (administration publique, organisations patronales) impliqués dans la conception des politiques d'adaptation au changement climatique dans les secteurs couverts, (4) diffuser les résultats du projet et promouvoir le développement des compétences environnementales des travailleurs et syndicats.



ROYAUME-UNI

En 2010, la **UK Fire Brigade Union (FBU)** a publié « **Climate Change: Key issues for the Fire and Rescue Service** » [Changement climatique : principaux problèmes rencontrés par les services d'incendie et de secours]⁷², épinglant le risque que représente le changement climatique pour le secteur des pompiers. Le rapport a souligné que le changement climatique augmentera le risque d'incendies de prairies et de forêts et le risque d'inondations, y compris des eaux de surface, des rivières et de la mer, qu'il affectera l'approvisionnement et la disponibilité de l'eau et pourrait donner lieu à des événements météorologiques plus extrêmes. La FBU affirme que ces risques auront des conséquences sur les conditions de travail des pompiers. Le changement climatique nécessitera des changements importants au niveau des appareils et de l'équipement disponibles pour les pompiers, de la formation, des dispositifs de pompage et de l'utilisation de l'eau, de même qu'un renforcement des effectifs dans les centres d'appel. Il faudra aussi sensibiliser davantage les pompiers aux conséquences pour leur santé. Par la suite, la FBU a publié plusieurs autres rapports, y compris des rapports sur les inondations, pointant le travail supplémentaire incombant aux pompiers et le besoin de financement à long terme, dans un contexte de suppressions d'emplois massives.^{73 74}

⁷⁰ ISTAS (Labour, Environment and Health Trade Union Institute) est une fondation syndicale technique autonome promue par Comisiones Obreras (CCOO), dont l'objectif général est d'encourager des activités de progrès social pour l'amélioration des conditions de travail, la protection de l'environnement et la promotion de la santé des travailleurs. Plus d'informations sur : <https://istas.net/istas/que-es-istas>

⁷¹ <https://istas.net/noticias/istas-inicia-el-proyecto-cambio-climatico-y-mundo-laboral>

⁷² FBU, Climate Change: Key issues for the Fire and Rescue Service (2010) [Changement climatique : principaux problèmes rencontrés par les services d'incendie et de secours], disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/climate-change-key-issues-fire-and-rescue-service>

⁷³ <https://www.fbu.org.uk/publication/inundated-lessons-recent-flooding-fire-and-rescue-service>

⁷⁴ <https://www.fbu.org.uk/publication/december-2015-floods-report>



FRANCE

En 2018, les fédérations du secteur de la construction des **syndicats français CFDT et CFTC** ont négocié et conclu une **convention** dans la région du Limousin avec la Fédération régionale des travaux publics (FRTP-EFPW) **sur les droits des travailleurs en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail par temps chaud et canicule**. La convention comprend un ensemble de mesures de prévention à mettre en œuvre sur les chantiers lorsque la température extérieure atteint 30 °C. Ces mesures comprennent :

- la possibilité d'obtenir une indemnisation chômage pour interruption de travail en cas de fortes chaleurs ;
- l'obligation pour les employeurs de surveiller les prévisions météorologiques, d'adapter la charge de travail, les conditions de travail et le temps de travail en cas de canicule ;
- la mise à disposition de vêtements de travail adaptés et d'un local adéquat pour l'accueil des travailleurs en cas de conditions climatiques susceptibles d'affecter leur santé.

En juin 2019, la FNCP-CFDT a publié un communiqué de presse demandant au gouvernement et au patronat de généraliser ce type de convention dans toutes les régions françaises, car la législation nationale en la matière a un effet contraignant sur les droits des travailleurs et de leurs représentants.⁷⁵ Par ailleurs, depuis 2015, la FNCP-CFDT mène une campagne d'information, de sensibilisation et de formation de ses membres ainsi qu'une campagne de lobbying appelée « la face cachée du soleil »⁷⁶.



GRÈCE

En **Grèce, Famelab**⁷⁷, qui fait partie de l'Université de Thessalie, coopère avec HEAT-SHIELD, un programme financé par Horizon 2020 qui vise à lutter contre les effets négatifs de l'augmentation des températures sur la population active. HEAT-SHIELD entend surtout fournir des stratégies d'adaptation à cinq grands secteurs au sein de l'UE et à leurs travailleurs : industrie manufacturière, construction, transports, tourisme et agriculture. Ensemble, ces industries représentent 40 % du PIB de l'UE et 50 % de sa main-d'œuvre. Le projet s'intéresse essentiellement aux impacts sur la santé et la productivité et vise à fournir des recommandations fondées sur des données probantes concernant les systèmes d'avertissement personnalisés, les rapports temps de travail/temps de repos, des recommandations en matière de tenue vestimentaire, sur la mécanisation, l'hydratation et l'identification des populations vulnérables.

⁷⁵ <https://www.cfdt-construction-bois.fr/presse/1016-alerte-canicule-salaries-du-btp-8-morts-en-2018-10-en-2017-cela-doit-cesser.html>

⁷⁶ https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKewi69_WAzbfAhWHY1AKHWGbCcUOFJAAeqQIAhAB&url=https%3A%2F%2Fwww.cfdt-construction-bois.fr%2Fimages%2Foutils%2Fcampagne_soleil_20130K.pdf&usq=AOvVaw1RxxHQ72Wr2kW4kgXuHNJ2

⁷⁷ <http://www.famelab.gr/heat-shield/>



Aux **Pays-Bas**, le changement climatique a un impact sur les conditions de travail, notamment pour les personnes qui travaillent à l'extérieur. {Récemment}, le secteur des toitures réclamait plus de protection pour les travailleurs afin de prévenir le cancer de la peau. Il a exigé des employeurs des vêtements de travail spéciaux dotés d'une protection UV ainsi que des casquettes et une crème solaire adaptées. « Dans le secteur de la construction, la FNV a développé une application numérique Climat comme instrument d'organisation. L'application renseigne les travailleurs sur les risques liés au climat. Elle les informe de ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes en cas de chaleur extrême et renseigne sur les obligations de l'employeur, prévues par la convention collective de travail. Dans le secteur public, la FNV a également développé une application numérique Climat. Cette application donne également des informations sur ce que prévoit la loi relative aux conditions de travail » (extrait de la réponse du syndicat néerlandais FNV au questionnaire de la CES).

6.5 Négociation collective au niveau de l'entreprise

Le changement climatique impactera gravement les travailleurs de nombreux secteurs, ceux qui travaillent en extérieur mais aussi dans des environnements chauds (comme les serres, les boulangeries, les sites de fabrication, les entrepôts, les fonderies), ou encore les employés dont les bureaux

ne sont pas correctement équipés en climatisation. Les travailleurs et leurs représentants doivent utiliser tous les outils à leur disposition au niveau de l'entreprise pour éviter les risques liés à l'augmentation des températures ambiantes et autres aléas climatiques.

DANS CE CONTEXTE, LES SYNDICATS DOIVENT :

▶ Appeler les directions d'entreprise à établir un dialogue en vue d'identifier les risques auxquels sont confrontés les travailleurs, ainsi que d'effectuer les investissements nécessaires.

▶ Appeler le patronat à négocier et signer des conventions collectives d'entreprise qui adaptent les conditions de travail et les procédures de santé et de sécurité pour réduire les risques encourus par les travailleurs. La signature de telles conventions (ou l'insertion de clauses spécifiques dans les conventions existantes) est assurément l'un des moyens les plus efficaces de garantir la protection des travailleurs.

▶ Utiliser les procédures d'information et de consultation des syndicats et/ou des comités d'entreprise, ainsi que les comités de santé et de sécurité pour recueillir des informations, réaliser des évaluations et adapter les politiques de l'entreprise. Ces instances peuvent également aider les travailleurs à influencer sur l'empreinte environnementale et la stratégie de l'entreprise. Le comité d'entreprise devrait également discuter des besoins en formation pour garantir aux travailleurs des qualifications et des compétences adéquates afin qu'ils s'adaptent au changement climatique. Il devrait également fournir des orientations sur les investissements futurs pour s'assurer de maintenir les emplois et que ceux-ci soient adaptés aux conséquences à venir du changement climatique.



Les syndicats peuvent jouer un rôle actif dans la définition des stratégies environnementales d'une entreprise



BELGIQUE

En **Belgique**, Hesbaye Frost & APLIGEER⁷⁸ est une entreprise spécialisée dans la culture et la congélation de légumes, qui promeut l'utilisation de méthodes écologiques et socialement responsables. Un dialogue social approfondi est mené concernant l'impact environnemental de l'entreprise. Selon la FGTB, la syndicalisation active dans tous les départements de la Hesbaye donne au syndicat le pouvoir de conseiller, d'alerter ou d'informer sur les mesures à prendre. Le responsable de la station d'épuration est un représentant syndical. Également membre du conseil d'entreprise, il est directement impliqué dans les questions environnementales et en charge du dialogue avec Natagora⁷⁹, une organisation écologique. Cette coopération a entraîné la mise en place d'un plan de gestion des bassins du Haut Geer, qui a pour objectif de sauvegarder le patrimoine naturel autour de la réserve⁸⁰.

⁷⁸ <https://www.hesbayefrost.be/qui-sommes-nous/>

⁷⁹ <https://www.natagora.be/>

⁷⁹ Source : FGTB

6.6 Mise en œuvre de partenariats

La collaboration est l'une des clés de la durabilité. Aucune organisation et aucun secteur ne disposent de connaissances ou ressources pour « agir seul ». Les dirigeants de tous les secteurs de la société conviennent que pour répondre aux enjeux en matière de durabilité tels que le changement climatique, il faut une coopération sans précédent. La création d'alliances plus larges, impliquant d'autres syndicats, employeurs, orga-

nisations non gouvernementales, organisations de la société civile, mouvements citoyens et institutions publiques nationales et locales, peut renforcer la voix des travailleurs, contribuer à identifier les effets du changement climatique, à promouvoir l'adoption de politiques d'adaptation et à diffuser le point de vue des syndicats.



Exemples de tels partenariats :



BELGIQUE

En **Belgique**, la **Coalition Climat** est une organisation nationale à but non lucratif qui rassemble environ 70 organisations de la société civile belge (ONG environnementales, coopération au développement, conseils de jeunesse, mouvements citoyens et syndicats dont l'ABVV-FGTB, la CSC, l'ACLVB-CGSLB) autour de la justice climatique.⁸¹ Les objectifs de la coalition sont de faire pression sur les décideurs politiques pour l'adoption de mesures fortes, et de mobiliser le public le plus large possible autour de l'idée d'une société juste et respectueuse du climat. L'organisation existe depuis 2008 et s'est déjà fait entendre à plusieurs reprises par des campagnes retentissantes comme « Sing for the climate », « Train on Tour » et « Banqueroute »⁸². La Coalition Climat est composée d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale. Elle développe ses campagnes par le biais de groupes de travail thématiques.



ESPAGNE

En **Espagne**, l'**Alianza por el Clima**⁸³ est constituée de plus de 400 organisations représentant le mouvement écologique (Greenpeace, WWF et bien d'autres), des syndicats (CCOO, UGT), des instituts de développement/coopération, des instituts scientifiques et de recherche et des organisations de consommateurs. L'Alliance promeut la transition vers un modèle énergétique renouvelable, efficace, durable et équitable qui garantit un accès universel à l'énergie, par le développement de propositions collectives et l'organisation d'activités visant à sensibiliser les citoyens et les différents groupes politiques à la nécessité de mettre en œuvre des mesures contre le changement climatique.

⁸¹ <http://www.klimaatcoalitie.be/fr/climatecoalition>

⁸² <http://www.klimaatcoalitie.be/fr/acties>

⁸³ <http://alianza-clima.blogspot.com/>

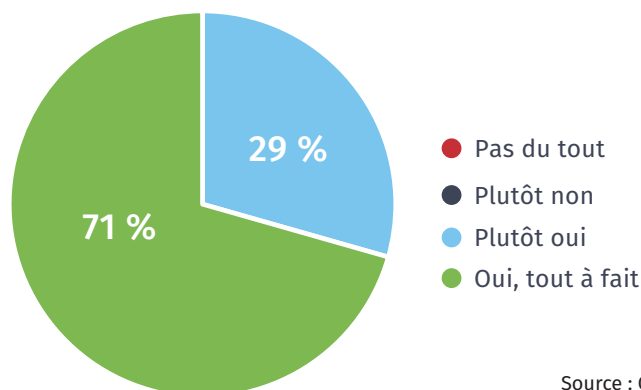
6.7 Sensibilisation des syndicats

Les résultats de l'enquête menée par la CES dans le cadre de ce projet montrent que les syndicats nationaux sont clairement conscients des effets négatifs potentiels du changement climatique, mais aussi de ses possibles avantages : 100 % des personnes interrogées ont estimé que le changement climatique, et en particulier les événements climatiques extrêmes (incendies de forêt, sécheresses, tempêtes, inondations) et les vagues de chaleur, auront un impact majeur sur les travail-

leurs, et notamment des effets négatifs sur les conditions de travail (88 %). Les principaux impacts épinglés concernent les conditions de santé et de sécurité. Des impacts négatifs potentiels sur l'économie ont été identifiés dans tous les pays couverts par l'enquête, qui a également confirmé un net écart entre le nord et le sud, les pays d'Europe du Sud (comme la Grèce, l'Italie ou l'Espagne) risquant d'être plus durement touchés.

Fig. 18 - Questionnaire de la CES

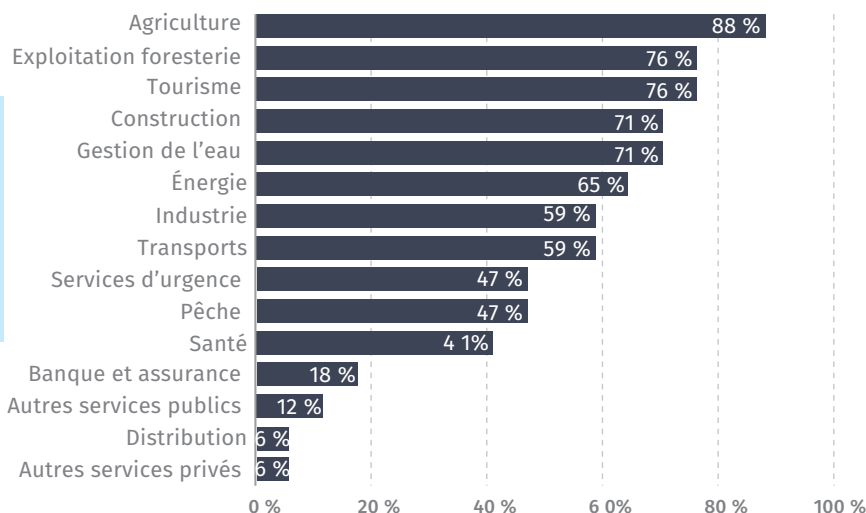
Selon vous, dans votre pays, les évolutions/dérèglements climatiques sont-ils susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur les travailleurs de votre secteur (emploi, conditions de travail, sécurité, etc.) ?



Source : Questionnaire CES

Fig. 19 - Questionnaire de la CES

Selon vous, lesquels parmi les secteurs économiques suivants risquent d'être les plus affectés par le changement climatique dans votre pays ?



Source : Questionnaire CES

Concernant les opportunités, 88 % des personnes interrogées estiment que les politiques d'adaptation peuvent entraîner le développement de nouvelles activités économiques. Il s'agit par exemple du développement d'infrastructures vertes et résilientes, de la mise en œuvre de plans d'adaptation en zone urbaine, du développement de l'économie circulaire et de l'adoption de mesures d'atténuation (développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique, etc.).

Malgré cela, ils ont le sentiment que les effets concrets du réchauffement climatique sur les travailleurs (suppression d'emplois, impact sur les conditions de travail, la santé et la sécurité, etc.) ne sont pas toujours connus et compris, au même titre que les mesures d'adaptation possibles et les bénéfices qui en découlent. Dans de nombreux cas, il existe une confusion entre les politiques d'adaptation et d'atténuation. Par ailleurs, certaines stratégies d'adaptation impliquant les syndicats ont été identifiées.

POUR SENSIBILISER, LES SYNDICATS DOIVENT :

▶ Inclure la question de l'adaptation dans la stratégie de leur organisation et sensibiliser leurs membres aux niveaux national, régional, sectoriel et local. Cela peut se faire de plusieurs manières et par le biais de diverses actions, telles que des discours de dirigeants, des campagnes de communication, des études, la publication de prises de position et de brochures d'information.

▶ Développer des programmes de formation pour les membres des syndicats sur ces questions par le biais de réseaux de formation nouveaux ou existants.

▶ Prendre des initiatives en dirigeant ou en participant à des projets de sensibilisation financés par l'UE, en organisant des conférences ou des séminaires.

▶ Développer des méthodes originales pour sensibiliser et aider les affiliés à s'organiser, par exemple en développant des applications ou des outils en ligne qui aident les travailleurs à avoir une idée claire des risques et à leur permettre de relayer leurs préoccupations.



En septembre 2019, Trade Unions for Energy Democracy (TUED)⁸⁴ et le syndicat américain National Nurses United⁸⁵ ont rédigé un rapport majeur intitulé « Nurses' Unions, Climate Change and Health: A Global Agenda for Action » [Syndicats d'infirmiers, changement climatique et santé : un programme d'action global]⁸⁶

Le rapport fournit aux infirmiers et à leurs syndicats des informations précieuses sur les risques climatiques pour la santé. Après un bref aperçu des politiques actuelles sur les tendances en matière d'énergie et d'émissions, le rapport souligne le « fossé entre l'ambition et l'action » et la nécessité d'une politique climatique différente. Il aborde également les questions clés soulevées par les principaux rapports récents, qui sont pertinentes pour comprendre et traiter les impacts du changement climatique sur la santé. Enfin, le rapport fournit des observations et des suggestions sur la manière dont les travailleurs de la santé et leur syndicat - et le mouvement syndical au sens large - peuvent et doivent s'engager dans la lutte contre l'accélération des urgences climatiques et sanitaires. Il leur appartient de formuler ensemble un programme audacieux d'action à l'échelle mondiale, qui donne la priorité aux travailleurs et aux communautés et qui mise sur le pouvoir du mouvement syndical dans la lutte pour l'avenir. Bien que surtout destiné aux syndicats d'infirmiers, le rapport peut intéresser tous les militants du climat, de l'environnement, de la santé et du travail.



En Belgique, les syndicats ont créé un réseau de formation intégré sur les questions d'environnement et de mobilité



BELGIQUE

RISE est un réseau de sensibilisation syndicale, créé par la CSC et la FGTB. Sa mission principale est de soutenir l'action environnementale au sein des entreprises. Il a comme objectifs majeurs d'éduquer les travailleurs et leurs représentants à l'environnement, de renforcer leur capacité à intervenir au niveau de l'entreprise (par le biais d'instances de consultation et de négociation) et de stimuler le dialogue social sur les questions environnementales. Les différents thèmes de travail sont par exemple les déchets, les économies d'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation climatique, l'écoconsommation, la mobilité des travailleurs ou encore la gestion environnementale des entreprises. Le réseau propose des formations, des actions de sensibilisation et de soutien aux équipes syndicales.

⁸⁴ <http://unionsforenergydemocracy.org/about/about-the-initiative/>

⁸⁵ <https://www.nationalnursesunited.org/about>

⁸⁶ <http://unionsforenergydemocracy.org/wp-content/uploads/2019/09/Climate-Change-and-Health-GNU-2019.pdf>

QUE PEUVENT FAIRE LES SYNDICATS ?

Niveau européen

- ▶ Demander aux institutions européennes de suivre de près l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation nationales et de s'assurer de l'implication des syndicats.
- ▶ Demander aux institutions européennes de fournir un financement suffisant pour l'adaptation et la mise en place de mécanismes de protection sociale pour soutenir les États membres en cas d'urgence.
- ▶ Prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et appeler les organisations patronales européennes à établir un dialogue social fort et stable sur cette question.

Niveau national

- ▶ Promouvoir l'adoption de stratégies d'adaptation nationales efficaces et s'assurer que les syndicats et les autres parties prenantes sont impliqués.
- ▶ Appeler les gouvernements à introduire des instruments législatifs qui reconnaissent les risques auxquels sont confrontés les travailleurs et à protéger ces derniers.
- ▶ Appeler les gouvernements à assurer le financement public des mesures d'adaptation et des services publics et à renforcer les systèmes de protection sociale.

Niveaux régional/local

- ▶ En collaboration avec les autorités publiques et les employeurs, cartographier et évaluer l'impact négatif du changement climatique sur l'environnement économique régional et les travailleurs.
- ▶ Appeler les pouvoirs publics régionaux à mettre en place des stratégies d'adaptation régionales et locales et assurer l'implication syndicale.
- ▶ Dans les régions qui seront les plus touchées, promouvoir l'adoption de stratégies de diversification économique à long terme et de mesures de protection sociale adéquates.

QUE PEUVENT FAIRE LES SYNDICATS ?

Niveau sectoriel

- ▶ En collaboration avec les pouvoirs publics et les employeurs, cartographier et évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique au niveau sectoriel (emploi, compétences, santé et sécurité). Sur cette base, élaborer des stratégies d'adaptation sectorielles cohérentes et efficaces.
- ▶ Appeler les organisations patronales à favoriser la négociation collective et à négocier des conventions collectives sectorielles en vue de protéger les travailleurs.
- ▶ Informer les travailleurs des risques pour leur santé et des mesures de protection nécessaires.

Niveau de l'entreprise

- ▶ Établir un dialogue avec la direction pour identifier le risque auquel sont confrontés les travailleurs et informer ces derniers.
- ▶ Utiliser les droits d'information et de consultation des syndicats et/ou des comités d'entreprise ainsi que les comités de santé et de sécurité pour recueillir des informations. Le comité d'entreprise devrait également discuter des besoins en termes de formation afin de garantir aux travailleurs qu'ils disposent des qualifications et compétences adéquates pour s'adapter au changement climatique.
- ▶ Appeler les employeurs à négocier et signer des conventions collectives d'entreprise qui adaptent les conditions de travail et les procédures de santé et de sécurité.

Tous niveaux

- ▶ Sensibiliser les syndicats aux niveaux national, régional, sectoriel et local (p. ex. discours de dirigeants, campagnes de communication, études, brochures d'information, etc.).
- ▶ Développer des programmes de formation ainsi que de nouvelles méthodes originales pour aider les affiliés à s'organiser (p. ex. développement d'applications ou d'outils en ligne).
- ▶ Créer des coalitions ou des groupes de travail adéquats avec d'autres parties prenantes pour développer une compréhension commune des enjeux et s'assurer que le point de vue des travailleurs est pris en compte dans les différents récits et positions.

Le changement climatique est indéniable – il a lieu maintenant – et il est clair qu’il sera synonyme de défis grandissants dans un avenir proche et plus lointain. Quels que soient les efforts déployés pour atténuer le changement climatique, des conséquences inévitables (inondations, sécheresses, canicules, variations des niveaux de précipitations, rareté des ressources naturelles, déclin de la biodiversité, etc.) s’accompagneront de coûts économiques, sociaux et environnementaux. Le changement climatique aura un impact considérable sur le monde du travail, à commencer par des effets potentiellement néfastes sur la santé humaine et les conditions de travail, en particulier pour les travailleurs évoluant dans des environnements chauds. Du point de vue économique, la Commission européenne a estimé que les coûts économiques, environnementaux et sociaux de la non-adaptation au changement climatique pourraient s’étendre de 100 milliards d’euros par an en 2020 à 250 milliards d’euros par an en 2050 pour l’ensemble de l’UE. Au total, jusqu’à 410 000 emplois pourraient être perdus si des mesures d’adaptation ne sont pas prises.

Les syndicats doivent inclure l’adaptation au changement climatique dans leurs stratégies et sensibiliser leurs travailleurs et membres à la prévention des risques potentiels. Même si ces dernières années, les syndicats ont été très actifs sur les questions liées au climat, l’impact des conséquences du changement climatique sur les travailleurs n’est toutefois pas toujours connu et compris. Tout comme pour l’atténuation, il est fondamental, pour défendre la transition la plus juste possible et intégrer la dimension sociale dans l’agenda des décideurs politiques en charge de l’adaptation, que les syndicats soient activement impliqués dans le processus d’élaboration des politiques. Des stratégies d’adaptation cohérentes et efficaces, qui évaluent correctement et s’attaquent à tous les impacts socio-économiques du changement climatique sur le monde du travail, assureront la durabilité de nos emplois, la santé et la sécurité au travail, ainsi que la création d’emplois décents et de qualité, tout en fournissant des mesures de protection sociale à ceux qui pourraient être laissés pour compte. Il est essentiel d’assurer une transition juste pour tous et de prévenir le risque d’une fracture territoriale et sociale, en particulier dans les régions et les secteurs qui seront les plus touchés.



Un projet en deux étapes :

Étape 1

Tout d'abord, un questionnaire a été envoyé aux affiliés de la CES afin de faire le point sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent, dans leurs pays respectifs, pour impliquer les partenaires sociaux dans le débat sur l'adaptation. L'objectif était de se faire une idée de la maturité du débat au sein du mouvement syndical et d'identifier les éventuelles bonnes pratiques et expériences susceptibles d'être partagées. Au niveau des confédérations syndicales nationales, 20 réponses ont été reçues de 18 pays différents et 31 d'organisations sectorielles (EBWW, ETF, EPSU, IndustriAll).

Étape 2

La deuxième phase du projet consistait en une série de cinq ateliers organisés dans différents États membres. Chaque atelier portait sur un thème spécifique (mise en scène, secteurs et régions à risque, questions de santé et de sécurité, services d'urgence et de secours, stratégies syndicales). Les experts des organisations syndicales et des institutions concernées ont présenté leurs points de vue concernant le traitement des différents impacts que le changement climatique peut avoir sur les travailleurs, et concernant l'engagement syndical dans la conception et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation.

Pour chaque séminaire, un document de référence a été préparé par Syndex et discuté avec les participants et les parties prenantes locales.



- › Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES, 2018), Évaluation des risques induits par le changement climatique sur la santé des travailleurs, rapport d'expertise collective, disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/content/avis-et-rapport-de-lanses-relatif-%C3%A0-l%C3%A9valuation-des-risques-induits-par-le-changement>
- › Béguin F. (2019), Une grève illimitée débute dans plusieurs services d'urgences, à Paris, *Le Monde*, 14 avril 2019
- › CEDEFOP (2010) « Note d'information – Compétences pour les emplois verts : Le développement d'une économie sobre en carbone repose sur l'amélioration des compétences existantes plutôt que sur les compétences vertes spécialisées », disponible sur : http://www.cedefop.europa.eu/FR/Files/9024_fr.pdf
- › Chocron B. (2019), Les banques françaises n'ont pas pris la mesure du changement climatique, *Le Monde*, 11 avril 2019
- › COACCH (2018). The Economic Cost of Climate Change in Europe: Synthesis Report on State of Knowledge and Key Research Gaps. Policy brief by the COACCH project, disponible sur : <https://www.coacch.eu/>
- › Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE, 2014), L'adaptation de la France au changement climatique mondial, disponible sur : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_13_adaptation_changement_climatique.pdf
- › Conseil fédéral du Développement durable (2017), Avis sur le projet de Plan national d'adaptation 2016-2020 pour la Belgique, disponible sur : <https://www.frdp-cfdd.be/fr/publications/advices/avis-sur-le-projet-de-plan-national-dadaptation-2016-2020-pour-la-belgique>
- › Gouvernement néerlandais (2018), Draft – Integrated and National Energy and Climate Plan 2021 – 2030, disponible sur : <https://www.echt.community/draft-integrated-and-national-energy-and-climate-plan-2021-2030/>
- › ECCA, Europe is at risk – adapting to extremes, communiqué de presse, 15 mai 2019

- › AEE (2019), Climate change adaptation in the agriculture sector in Europe, disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/publications/cc-adaptation-agriculture>
- › AEE (2012) Urban adaptation to climate change in Europe, rapport n° 12, disponible sur : <http://www.eea.europa.eu/publications/urban-adaptation-to-climatechange>
- › AEE (2018), Social vulnerability to climate change in European cities – state of play in policy and practice, disponible sur : <https://www.eionet.europa.eu/etcs/etc-cca/products/cca-reports>
- › AEE (2017), Climate change adaptation and disaster risk reduction in Europe, rapport n° 15/2017, mis à jour en 2018, disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/publications/climate-change-adaptation-and-disaster>
- › ETUC Resolution on the Need for EU Action to Protect Workers from High Temperatures, disponible sur : <https://www.etuc.org/en/document/etuc-resolution-need-eu-action-protect-workers-high-temperatures>
- › EPSU (2017), Public services and adaptation to climate change, EPSU, disponible sur : <https://www.epsu.org/article/epsu-feature-adaptation-climate-change>
- › Escande P, Pour les banques, le risque climatique devient systémique et doit donc être traité comme tel, *Le Monde*, 15 octobre 2018
- › Commission européenne (2013), Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique, COM (2013) 216 final, 16 avril 2013
- › Commission européenne (2013), Document de travail du personnel de la Commission - Étude d'impact - Partie 1 - À l'appui du document « Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique », SWD (2013) 131 final, 16 avril 2013
- › Commission européenne (2013), Document de travail du personnel de la Commission - Étude d'impact - Partie 2 - À l'appui du document « Stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique », SWD (2013) 132 final, 16 avril 2013
- › Commission européenne (2018), Document de travail du personnel de la Commission - Évaluation de la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique, SWD (2018) 461 final, 12 novembre 2018
- › Commission européenne (2018), Rapport au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique, COM/2018/738 final, 12 novembre 2018
- › Centre commun de recherche de la Commission européenne (2018), Climate impacts in Europe, Rapport final du projet PESETA III du CCR, disponible sur : <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/climate-change-human-and-economic-outlook-europeans>

- › Parlement européen (2019), Résolution sur le changement climatique – une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat, conformément à l’Accord de Paris, 2019/2582 (RSP)
- › Fire Brigade Union (FBU, 2010), Climate Change: Key issues for the Fire and Rescue Service, disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/climate-change-key-issues-fire-and-rescue-service>
- › Fire Brigade Union (FBU, 2015), Inundated: The lessons of recent flooding for the fire and rescue service, disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/inundated-lessons-recent-flooding-fire-and-rescue-service>
- › Fire Brigade Union (FBU, 2015), December 2015 floods report, disponible sur : <https://www.fbu.org.uk/publication/december-2015-floods-report>
- › Flouris & al. (2018). Report on vulnerability maps for health and productivity impact across Europe. HEAT-SHIELD Project Technical Report 5. Téléchargé sur : <https://www.heat-shield.eu/technical-reports>. Date d’accès : le 10 mai 2020. Bruxelles, Belgique
- › Forzieri et coll. (2018), Escalating impacts of climate extremes on critical infrastructures in Europe, Global Environmental Change, vol. 48, pp 97–107, disponible sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378017304077>
- › Sénat français (2019), Adapter la France aux dérèglements climatiques à l’horizon 2050 – urgence déclarée, document de travail, disponible sur : https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201905/adaptation_de_la_france_aux_changements_climatiques_a_lhorizon_2050.html
- › Garric A. (2019), Le changement climatique, fléau pour la santé humaine, *Le Monde*, 13 avril 2019
- › OIT (2018), The employment impact of climate change adaptation - Input Document for the G20 Climate Sustainability Working Group, disponible sur : https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/WCMS_645572/lang--en/index.htm
- › OIT (2016), Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, disponibles sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf
- › Institute for Climate Economics (I4CE), La finance n’a pas encore pris la mesure des impacts climatiques, Point climat n° 60, disponible sur : https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2019/05/I4CE_2018_La-finance-et-les-impacts-climatiques.pdf

- › GIEC (2019), Special Report: Global Warming of 1.5 °C, disponible sur : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_AnnexI_Glossary.pdf
- › Lancet Countdown on health and climate change: ensuring that the health of a child born today is not defined by a changing climate (2019), disponible sur : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(19\)32596-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(19)32596-6/fulltext)
- › Le Hir P., Garric A. (2019), La France n'est pas préparée au « choc climatique » qu'elle subira d'ici à 2050, *Le Monde*, 16 mai 2019
- › Levy S., Roelofs C. (2019), Impacts of Climate Change on Workers' Health and Safety, disponible sur : <https://oxfordre.com/publichealth/view/10.1093/acrefore/9780190632366.001.0001/acrefore-9780190632366-e-39?rs-key=JDbqZn>
- › Moore, K. J., Qualls, W., Brennan, V., Yang, X., & Caban-Martinez, A. J. (2017). Mosquito Control Practices and Zika Knowledge Among Outdoor Construction Workers in Miami-Dade County, Florida. *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 59, e17-19
- › Oxfam (2010), A fresh look at the green economy: Jobs that build resilience to climate change, disponible sur : <https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/oa3/files/a-fresh-look-at-the-green-economy.pdf>
- › Schulte, Paul A. and Chun, HeeYoung (2009), Climate Change and Occupational Safety and Health: Establishing a Preliminary Framework, *Journal of Occupational and Environmental Hygiene*, 6:9, 542 - 554
- › Adam-Poupart, A., Labrèche, F. (2013), Climate Change and Occupational Health and Safety in a Temperate Climate: Potential Impacts and Research Priorities in Quebec, Canada. *Industrial Health* 51, 68-78
- › S. Sweeney, J. Treat (2019), Nurses' Unions, Climate Change and Health: A Global Agenda for Action, disponible sur : <http://unionsforenergydemocracy.org/tued-bulletin-90/>
- › Syndex (2007), Climate Change and employment - Impact on employment in the European Union-25 of climate change and CO₂ emission reduction measures by 2030, disponible sur : http://www.unizar.es/gobierno/consejo_social/documents/070201ClimateChang-Employment.pdf
- › Triple E Consulting (2014), Assessing the Implications of Climate Change Adaptation on Employment in the EU, disponible sur : <https://climate-adapt.eea.europa.eu/metadata/publications/assessing-the-implications-of-climate-change-adaptation-on-employment-in-the-eu-1>

UN GUIDE POUR LES SYNDICATS

Adaptation au changement climatique et monde du travail



CONFEDERATION
**SYNDICAT
EUROPÉEN
TRADE UNION**

www.etuc.org/en/adaptation-climate-change

Année de publication : 2020